



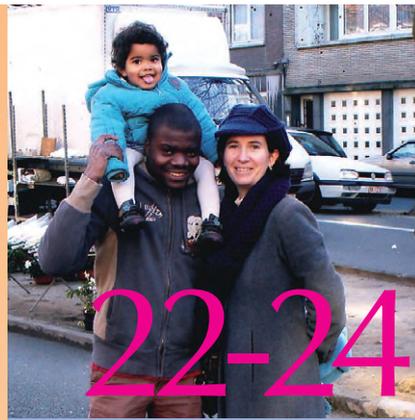
5

En toute sécurité
sur le chemin de l'école



11

L'ombudsman
de la propreté



22-24

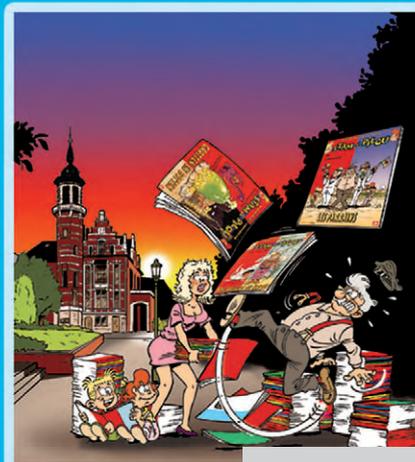
Parlez-nous
de votre famille !

JOURNAL COMMUNAL D'INFORMATION
COMMUNE DE JETTE

septembre 2008

Jette
Info
n° 156

1^{er} septembre 2008 Marché annuel de Jette



TOUS LES DÉTAILS
EN PAGES

13 à 15



Le 132^{ème} marché annuel jetteois se déroulera le 1er septembre. Cet événement festif respectera une fois de plus la tradition. Attendez-vous à des centaines de maraîchers et de brocanteurs faisant l'éloge de leurs articles, à des dizaines d'impressionnants animaux de ferme examinés par un jury et à une offre étendue d'activités organisées pour les petits et les grands.

Une nouveauté est prévue cette année: un grand festival de BD, combiné à une exposition pour les 10 ans de Studio Max "Stam & Pilou, Ketjes de Bruxelles".

Découvrez le détail de ce que vous réserve le 132^{ème} marché annuel jetteois dans notre dossier.

**Grande enquête
sur la famille jetteoise
Participez et
gagnez de beaux prix !
Pages 22 à 24**



Editeur responsable:
Hervé Doyen, Bourgmestre
Chaussée de Wemmel 100
1090 Jette
Tél.: 02.423.12.11
E-mail : communication.1090@jette.irisnet.be
BUREAU DE DEPOT BRUXELLES 9

Il s'est dit au conseil communal...

Les conseillers communaux se sont réunis le 25 juin dernier pour débattre de différents aspects de la vie communale. Voter l'aménagement des voiries, l'entretien des bâtiments communaux ou désigner des membres du corps enseignant dans les écoles communales sont autant de sujets qui font partie des compétences de cette assemblée. Voici une sélection des points débattus lors du dernier conseil avant les vacances.

Une nouvelle conseillère communale

Viviane Moreau, du Vlaams Belang, a été installée suite à la démission de Petrus Dictus, qui siégeait au sein de la même formation.

Règlement général de police - Sécurité publique, lutte contre les discriminations et propreté

Les conseillers ont approuvé le texte du nouveau règlement de police coordonné. Plus qu'une refonte esthétique visant à améliorer la cohérence du texte déjà existant, quelques articles y ont été ajoutés. Les nouvelles dispositions concernent le Mosquito, l'annonce de mise en location de logements et la propreté.

Ainsi, il est rappelé qu'il est interdit aux citoyens de placer des dispositifs quelconques visant à incommoder une ou plusieurs personnes. Par cette mesure, le dispositif du Mosquito, censé éloigner les jeunes des endroits où il est installé, est donc clairement prohibé, au risque de s'exposer à une amende administrative de 250 €.

Le règlement de police coordonné rappelle également l'obligation, pour les bailleurs, de communiquer le montant du loyer et des charges d'un bien mis en location; et ce dans toutes les annonces officielles ou publiques.

Enfin, les propriétaires de chiens doivent désormais toujours être en possession de sachets ou autres (à montrer sur demande d'un agent qualifié) afin d'éliminer les déjections que leur animal pourrait laisser sur la voie publique.

Rues Soetens, Schuermans, De Smet et Ongena - Mesures de circulation

La mobilité dans le quartier comprenant les rues Bonaventure, Soetens, De Smet, Schuermans, l'avenue Ballings et l'avenue Liebrecht s'avère généralement problématique. Conformément à ce qui est ressorti d'une concertation entre l'administration communale et les habitants de ce quartier en janvier dernier, le conseil a adopté l'instauration de sens uniques dans la rue Rémy Soetens (de la rue Bonaventure vers l'avenue Liebrecht), la rue Joseph Schuermans (de l'avenue Liebrecht vers l'avenue Jaak Pieter Ballings), la rue Eugène De Smet (dans le tronçon compris entre les rues Schuermans et Soetens, de la rue Schuermans vers la rue Soetens), ainsi que la création de contresens cyclistes dans chacune de ces rues. Par ailleurs, un contresens cycliste sera créé dans la rue Ongena.

Chèques sport communaux - Accord sur les modalités d'octroi

Le chèque sport vise à favoriser l'intégration, l'affiliation et la participation des jeunes, des étudiants et des seniors dans les structures sportives. Les conseillers communaux se sont mis d'accord sur les modalités d'octroi de ces chèques sport communaux (montants, bénéficiaires,...). Vous trouverez plus de détails à ce sujet dans le prochain Jette Info.

La prochaine séance du conseil communal aura lieu le 24 septembre à 20h à l'Hôtel du Conseil.

A la mesure des habitants



La fin des vacances scolaires est en vue. Dès le 1er septembre, les jeunes élèves retourneront à l'école et il vous faudra à nouveau redoubler de prudence sur le chemin du travail. Les abords d'écoles, principalement, devraient vous inciter à lever le pied. Cela d'autant plus qu'ils se trouvent en zone 30. La mobilité en ville demeure un sujet sensible où prime la sécurité des usagers faibles, tels que les cyclistes et les piétons. Utiliser autant que possible les transports en commun peut offrir une solution à l'asphyxiante pression automobile qui règne dans notre capitale. Cette réflexion est au point de départ du Dimanche sans Voiture, organisé cette année le 21 septembre. Ce jour-là, la reine-voiture cède sa couronne aux promeneurs, cyclistes, skaters, usagers des transports en commun,...

Le 1er septembre, les rues jettoises offriront également un panorama inhabituel. Pendant le marché annuel, l'affluence est telle que l'on se marche littéralement sur les pieds. La combinaison de centaines d'étals, d'animations de rues, d'animaux de la ferme, de festivals, de kermesse,... attire chaque année une multitude de personnes dans notre commune.

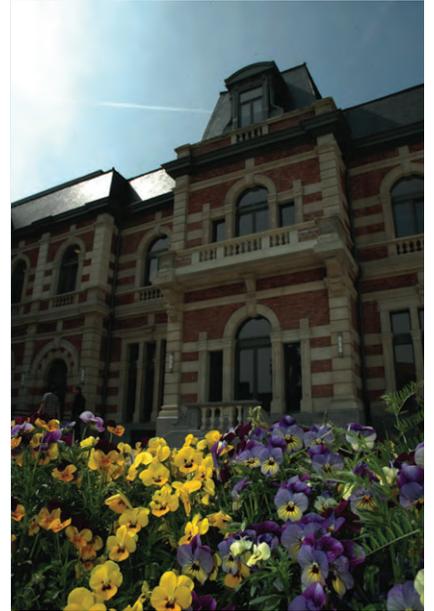
Ce marché annuel est l'exemple-type d'une animation à la mesure des citoyens. Cela reste l'objectif principal de notre administration communale: mettre la politique en concordance avec les besoins et les attentes de la population. Songez, par exemple, aux nombreux efforts que nous accomplissons en matière de propreté. L'ombudsman engagé récemment connaît la situation sur le terrain comme nul autre et réagit immédiatement en cas de problème. Il est longuement présenté dans ce numéro du Jette Info, tout comme la nouvelle action de propreté lancée en septembre et les efforts entrepris par l'administration communale pour lutter contre les déjections canines en rue.

La propreté de notre verte commune reste une priorité. La famille, pilier de notre société, en est une autre. Vous découvrirez, dans ce Jette Info, une enquête sur les attentes des familles jettoises. Celle-ci aidera le conseil consultatif de la Petite Enfance et de la Famille à ajuster ses actions aux besoins des familles. C'est donc une bonne occasion de faire entendre votre avis sur un sujet important.

Hervé Doyen, votre député-bourgmestre

UNE QUESTION SUR
LA COMMUNE DE JETTE ?

Surfez sur
www.jette.be



LA MAISON COMMUNALE

Chaussée de Wemmel 100
1090 Jette - Tél.: 02.423.12.11

Horaires des services communaux (sauf en juillet et août)

Services Population, Etat civil et GEFICO (Finances) : les lundi, mardi, mercredi et vendredi de 8h30 à 14h, le jeudi de 13h à 19h

Autres services : les lundi, mardi, mercredi et vendredi de 8h30 à 14h, le jeudi de 13h à 16h

Hôtel du conseil

Place Cardinal Mercier, 1
1090 Jette

• Commissariat de police
Tél.: 02.412.68.06

Agence Locale pour l'Emploi

Rue L. Theodor, 204
1090 Jette
Tél.: 02.421.65.00

CPAS

Rue de l'Eglise St-Pierre, 47
1090 Jette
• Secrétariat: 02.422.46.11
• Service social: 02.422.46.40

Agence Immobilière Sociale de Jette

Résidence Esseghem 2
Rue Jules Lahaye 288
1090 Jette
Tél.: 02.421.70.90/91



En septembre, l'administration communale reprend ses habitudes

Durant les mois de juillet et août, l'administration communale a adopté un horaire d'été sans ouverture le jeudi soir. Dès le 1er septembre, l'horaire habituel reprend le dessus. A savoir:

	Lundi, mardi, mercredi et vendredi	Jeudi
Services Démographie, Etat civil et GEFICO (Finances)	de 8h30 à 14h	de 13h à 19h
Autres services	de 8h30 à 14h	de 13h à 16h

Carte électronique pour étrangers La mise en place suit son cours

Le Jette Info du mois de mai dernier annonçait l'arrivée imminente des cartes d'identité électroniques pour les étrangers, âgés de plus de 12 ans, résidant en Belgique et titulaires de cartes blanches (certificat d'inscription au registre des étrangers), jaunes (ressortissants hors Union européenne) ou bleues (ressortissants de l'Espace Economique Européen). Les modalités pratiques en vue de la distribution de ces cartes d'identité électroniques se mettent progressivement en place. Il n'est pas encore nécessaire de se précipiter à l'administration communale. Un prochain Jette Info vous tiendra informé(e).

A cette heure, l'administration communale de Jette met tout en oeuvre pour assurer une bonne délivrance de ces nouveaux documents. Cependant, les modalités pratiques et les moyens informatiques nécessaires pour commencer à délivrer les nouvelles e-ID tardent à venir. Cela ralentit donc le travail des services communaux. Il n'y a toutefois pas d'inquiétude à avoir, les cartes d'identité électroniques pour étrangers seront bien délivrées, en temps utile, aux personnes qui y ont droit.

En attendant, pas de soucis, les cartes actuelles sont encore valables et, pour autant que la date d'expiration qui y figure ne soit pas dépassée, il n'y a pas lieu de les remplacer.

Pour rappel, les cartes orange et violette, ainsi que les pièces et certificats d'identité pour enfant de moins de 12 ans, ne sont pas encore concernées par la carte d'identité électronique.

Renseignements: administration communale de Jette - chaussée de Wemmel 100 - service Démographie 02.423.12.51.

Semaine européenne de la Démocratie Participez au conseil communal des habitants

La commune de Jette organisera, le 15 octobre prochain, un conseil communal fictif dans le cadre de la Semaine européenne de la Démocratie qui se tiendra du 13 au 19 octobre 2008. Les Jettoises et les Jettois pourront prendre la place des conseillers communaux et/ou introduire des interpellations.

La Semaine européenne de la Démocratie est organisée en même temps par les autorités locales des 47 pays membres du Conseil de l'Europe. Cette initiative poursuit 3 objectifs: encourager les citoyens à participer à la politique locale, sensibiliser les communes et renforcer l'idée d'Europe dans l'imaginaire collectif.

La participation des citoyens est essentielle à une démocratie locale dynamique. C'est pourquoi l'organisation d'un conseil communal des habitants s'intègre parfaitement dans le cadre de la Semaine européenne de la Démocratie. Si vous désirez prendre part à ce conseil communal des habitants et/ou si vous souhaitez introduire une interpellation ou soumettre un sujet au débat, remplissez le talon-réponse ci-dessous.

Talon-réponse pour le conseil communal des habitants

A renvoyer à Joëlle Moerenhout, chaussée de Wemmel 100 - 1090 Jette, pour le 15 septembre 2008.

Je soussigné(e)

rue et n°....., 1090 Jette

souhaite participer au conseil communal des habitants le 15 octobre 2008 et introduire une interpellation

souhaite introduire une interpellation, sans participer au conseil communal des habitants

Objet de mon interpellation:

Résumé de mon interpellation:

.....

.....

Date et signature

Non à l'élargissement du Ring Nord !

La commune de Jette juge le projet inacceptable



Du 7 juillet au 18 août 2008, la Région flamande a soumis à l'enquête publique la première phase d'un projet d'élargissement du Ring Nord. Ce projet concerne directement notre commune dans la mesure où il prévoit notamment, dans sa troisième phase, une réduction de la zone tampon entre le Ring et le quartier résidentiel des Jardins de Jette. Lors de sa séance du 12 août 2008, le collège des bourgmestre et échevins de Jette a rendu un avis très critique sur ce projet qu'il juge inacceptable, tant sur la forme que sur le fond.

Inacceptable sur la forme

Le bourgmestre Hervé Doyen et l'échevine de la Mobilité Christine Gallez regrettent notamment que le projet d'élargissement du ring entre l'E40 (Bruxelles-Liège) et l'E40 (Bruxelles-Ostende) soit découpé en trois phases. Actuellement, seule la partie la moins conflictuelle est mise à l'enquête publique. Or, les décisions prises pour cette phase influ-

enceront la suite du projet dont la dernière phase concerne les Jettois. Le collège insiste dès lors pour que le projet soit étudié de la manière la plus globale possible.

Autre pierre d'achoppement : le fait que l'enquête publique se déroule exclusivement en Région flamande, sans aucune concertation avec les communes bruxelloises dont certaines subiront pourtant les effets directs et indirects d'un élargissement du Ring Nord. La période choisie pour cette enquête publique, en pleines vacances scolaires, est en outre jugée particulièrement inadéquate. Une enquête similaire en Région bruxelloise n'aurait pu avoir lieu exclusivement en juillet-août.

Inacceptable sur le fond

Le collège jettois émet également les plus grandes réserves quant au fond du dossier. Ce projet propose ainsi l'élargissement du Ring comme seule solution à la saturation du trafic routier et ne prend en compte aucune alternative. Loin de garantir une mobilité durable à long terme, il aura pour effet d'augmenter la congestion automobile. Il est contraire en cela aux politiques développées par la Région bruxelloise et la commune de Jette en matière de mobilité. Ces dernières privilégient la diversification des modes de déplacement (aménagement d'une liaison en transports en commun entre la station de métro Simonis et le Nord-Ouest de Jette, création d'un parking de dissuasion, développement du RER).

Les autorités jettoises sont particulièrement interpellées par la troisième phase du projet qui prévoit une réduction, voire une suppression, de la zone tampon entre le Ring et le quartier résidentiel des Jardins de Jette, avec les conséquences que l'on imagine en terme de nuisances sonores et de pollution pour les habitants de ce quartier et pour les personnes qui fréquentent l'hôpital universitaire UZ-Brussel.

L'impact environnemental du projet est également mis en exergue dans l'avis du collège. L'élargissement du Ring amputera les espaces verts existants, tels que le bois du Laerbeek reconnu comme zone Natura 2000. Il hypothéquera par ailleurs les objectifs climatiques et les engagements de Kyoto. Il augmentera enfin les surfaces imperméabilisées dans la vallée du Molenbeek, provoquant un risque accru d'inondations dans la partie basse de Jette et de Laeken.

Il va sans dire que le collège des bourgmestre et échevins suivra de près l'évolution de ce dossier et les suites que la Région flamande voudra bien accorder aux remarques et attentes de la commune de Jette.

Prolongation de l'enquête publique

Face aux nombreuses réactions suscitées par ce projet d'élargissement du ring, la ministre flamande des Travaux publics a annoncé à la mi-août que l'enquête publique serait prolongée de 60 jours, entre le 8 septembre et le 6 novembre.

Durant cette période, le dossier pourra également être consulté en français dans plusieurs communes à facilités dont celle de Wemmel. Un exemplaire du dossier sera en outre remis à la Région de Bruxelles-Capitale.

Info : www.mervlaanderen.be

La vitesse tue !

Une campagne régionale en octobre

En octobre prochain, la Région de Bruxelles-Capitale organise, comme l'an passé, une campagne d'information et de sensibilisation à la sécurité routière. La campagne 2008 portera sur la vitesse excessive ou inadaptée en milieu urbain.

La Région bruxelloise compte un réseau de voiries très développé. Certains axes (grands boulevards, tunnels,...) peuvent inciter les automobilistes à augmenter leur vitesse. D'autre part, tous ne lèvent pas le pied lorsqu'ils circulent dans un quartier résidentiel, aux abords d'une école,... Les statistiques d'accidents démontrent cependant que la vitesse excessive ou non adaptée reste l'une des raisons principales des accidents de la route. Et la Région de Bruxelles-Capitale n'échappe pas à la règle.

Les autorités régionales ont dès lors décidé de placer la vitesse au centre de leur campagne annuelle de sécurité routière, organisée du 1er au 31 octobre en partenariat avec le Gouverneur de la Région de Bruxelles-Capitale, l'Institut Belge pour la Sécurité Routière (IBSR), la STIB et l'Association de la Ville et des Communes de la Région de Bruxelles-Capitale (AVCB).

Cette campagne sera l'occasion de rappeler que les vitesses élevées ne sont pas uniquement la cause d'accidents. Elles provoquent également une augmentation de la pollution de l'air et de la pollution sonore, sans parler du sentiment d'insécurité du citoyen bruxellois.

Les six zones de police et le Parquet s'associent à cette campagne régionale. Les contrôles de police seront ainsi renforcés durant le mois d'octobre, tandis

que le Parquet accordera une attention particulière au suivi de ces dossiers. Il ne faut pas oublier que le non-respect des limitations de vitesse est sanctionné par une amende. En agglomération, un excès de vitesse de 1 à 10 km/h coûte 50 euros et chaque km/h supplémentaire coûte 10 euros.

Plus on roule vite, plus le risque d'accident augmente et plus les conséquences sont lourdes en cas d'accident. Il est dès lors indispensable d'adapter sa vitesse aux circonstances : état de la chaussée, conditions climatiques, chargement du véhicule, densité du trafic, proximité d'usagers faibles, etc. Une vitesse sûre est celle qui tient compte de tous ces facteurs. Elle peut donc être inférieure à la vitesse maximale autorisée.

50

30

Rappel des vitesses maximales à Bruxelles

- **Règle générale** : 50 km/h
- **Zones 30** : les communes ont la possibilité de créer des zones où la vitesse est limitée à 30 km/h (abords d'écoles, quartiers résidentiels,...) - les zones 30 sont délimitées par une signalisation spécifique.
- **Exceptions** : les tronçons où une limitation de vitesse inférieure ou supérieure est imposée ou permise par la signalisation routière - sauf indication contraire, une limitation spécifique vaut toujours jusqu'au prochain carrefour.



En toute sécurité sur le chemin de l'école

Les vacances scolaires touchent à leur fin. Les rues sont bientôt envahies d'écoliers et d'étudiants qui reprennent le chemin de leur établissement scolaire. A pied, à vélo, en mobylette, en transports en commun ou conduits en voiture par leurs parents. Davantage de personnes se retrouvent également sur les routes pour se rendre à leur travail. Le trafic s'intensifie traditionnellement en septembre, tout comme les accidents qui touchent les enfants sur le chemin de l'école.

Voilà pourquoi il est important qu'en cette période de rentrée, chaque automobiliste soit encore plus vigilant à la présence des enfants. Et non pas uniquement aux abords des écoles. En chemin aussi, les enfants peuvent surgir devant une voiture à n'importe quel moment. Ces usagers de la route, particulièrement vulnérables, méritent notre plus extrême attention.

Les chances de survie d'un enfant, en cas d'accident, dépendent directement de la vitesse du véhicule qui l'a percuté. A 30 km/h, les possibilités de décès s'élèvent à 5%, alors qu'elles grimpent à 45% avec une vitesse de 50 km/h. Les chiffres justifient à eux seuls l'aménagement des zones 30 aux abords des écoles.

Les fous du volant ne sont pas les seuls à

mettre en péril la vie des enfants sur le chemin de l'école. Des comportements irresponsables comme le stationnement sur les passages pour piétons, aux arrêts de bus ou sur les pistes cyclables sont tout aussi dangereux pour le groupe d'usagers vulnérables que constituent les enfants.

L'administration communale de Jette met tout en oeuvre pour protéger les enfants. Les conditions de circulation sont sécurisées aux abords des établissements scolaires (zones 30, ralentisseurs de vitesse) et des membres de l'équipe Jet' Contact y assistent les enfants lors de leurs traversées aux passages pour piétons.

Petits trucs aux parents

Les parents peuvent contribuer grandement à la sécurité de leurs bambins dans la circulation. Beaucoup de parents conduisent leurs enfants en voiture pour leur offrir une plus grande sécurité. Cela ne les met nullement à l'abri: plus de la moitié des enfants tués ou blessés sur la route sont des passagers de voiture! Et n'oublions pas les encombrements aux abords des écoles. Il est parfois préférable de laisser son enfant se rendre (seul) à l'école, à pied, à vélo ou en transports en commun.

- Si la prunelle de vos yeux se rend à pied à l'école, ne choisissez pas forcément le chemin le plus court. Préférez-lui le chemin le plus sûr avec des trottoirs et accotements larges. Pour traverser, veillez à choisir un endroit d'où l'on voit bien arriver les véhicules (et inversement), un lieu bien éclairé où la traversée est la moins longue. Partez suffisamment à temps: pas de précipitation pour l'enfant qui sera beaucoup plus attentif et prudent s'il n'est pas pressé.

- Si vous accompagnez votre enfant à vélo, commencez d'abord par rouler à sa gauche. Lorsqu'il aura plus d'expérience, vous pourrez rouler derrière lui. Avant le départ, mettez-vous d'accord sur quelques règles (quand s'arrêter, l'itinéraire,...). A l'arrivée, un débriefing de ce qui était bien et moins bien encouragera votre enfant à progresser. Ne laissez en aucun cas votre enfant partir sans matériel de protection (casque, gilet réfléchissant, éclairage,...)

- Si votre enfant utilise les transports en commune, apprenez-lui à déchiffrer les horaires et à reconnaître la ligne qui lui est utile. Faites ensemble un repérage de l'itinéraire, de sorte qu'il sache à quel moment demander l'arrêt. Une fois hors du bus, il est préférable d'attendre que ce dernier ait quitté son arrêt avant de traverser.

- Quelle que soit l'option choisie, rendez votre enfant visible en choisissant des manteaux de couleur claire et des cartables, des chaussures avec des bandes réfléchissantes. Bonne route!

Le shopping en bicyclette

Pour la cinquième année consécutive, le GRACQ-Les Cyclistes Quotidiens et le Fietsersbond Brussel lancent l'opération "J'achète à vélo" dans une dizaine de communes bruxelloises, dont Jette, du 25 août au 17 octobre 2008. L'occasion de se rappeler ou de se donner l'idée d'aller faire ses courses à vélo.

"J'achète à vélo" est une opération-concours qui vise à encourager l'usage du vélo comme moyen de déplacement privilégié pour aller faire ses courses. Alors que nos villes sont congestionnées par le trafic automobile, que la qualité de l'air ne cesse de se dégrader et que le prix du carburant à la pompe augmente de manière vertigineuse, le vélo permet de rendre nos centres-villes plus agréables, de se déplacer sans polluer et d'économiser du temps et de l'argent.

Le principe de l'opération est simple: chaque fois que vous faites un achat chez un commerçant participant, celui-ci appose un cachet sur une carte de participation. Une fois celle-ci complétée, même partielle-

ment, vous la déposez dans l'urne (il y en a une dans chaque commerce qui prend part à l'opération). Les gagnants seront tirés au sort et recevront des bons d'achat pour se fournir en matériel vélo.

Pour connaître les commerçants participants, repérez les autocollants dans les vitrines ou les logos apposés sur la chaussée.

Renseignements:
GRACQ - Les Cyclistes Quotidiens
www.gracq.org



Semaine de la Mobilité Le dynamisme de Jettois retenu par Inter-Environnement

La croissance du trafic automobile et la mauvaise qualité de l'air qui en découle (particules fines, oxyde d'azote,...) nuisent aux Bruxellois et à leur environnement.

Afin de sensibiliser les citoyens et les autorités au droit des Bruxellois à un air sain, Inter-Environnement Bruxelles et le Bral ont appelé les associations et les habitants à militer lors de la Semaine de la Mobilité 2008 sur le thème "Ne manquons pas d'air pour nos quartiers!".

Treize projets issus d'associations de jeunesse, nature, commerciale, cycliste, syndicale et de comités d'habitants ont été sélectionnés, parmi lesquels le projet de Dupré & Co, le comité de quartier représentant la rue Dupré, le square Jules Lorge et une partie de la chaussée de Wemmel (le côté nord du chemin de fer).

Les membres de Dupré & Co poursuivent deux objectifs. D'une part, ils

veulent inciter les automobilistes à respecter la zone 30 de la rue Dupré. D'autre part, ils souhaitent sensibiliser les Jettois(es) aux enjeux que comporte le futur réaménagement de la place Cardinal Mercier (agrandissement du parking de la gare, éventuelle augmentation de la circulation, de la pollution et des nuisances sonores,...) pour les habitants du quartier.

Le 20 septembre prochain, les membres de ce comité de quartier seront donc à pied-d'oeuvre pour rappeler aux automobilistes que la rue Dupré est située en zone 30 et inciteront à l'utilisation du train via la mise en place d'une banderole et l'inauguration d'une fresque murale derrière la gare de Jette.

Renseignements:
0475.39.97.22
rob.gneo@s1.com et le site de
Inter-Environnement Bruxelles:
www.ieb.be

Dimanche sans Voiture 2008

Penser la mobilité autrement

Sortez vos rollers du placard, enfourchez votre bicyclette, dégourdissez-vous les jambes et profitez, le 21 septembre 2008 de 9h à 19h, de la 7^{ème} édition du Dimanche sans Voiture! Une fois encore, la Région de Bruxelles-Capitale dédie ses 160 km² à la "mobilité douce".

Outre les Journées du Patrimoine, de nombreuses activités et manifestations seront organisées partout dans la ville: Bruxelles-Champêtre, Le Beau

vélo de Ravel, circuits vélo ou piétons... Ce sera une journée animée et surtout l'occasion de visiter et découvrir Bruxelles avec moins de véhicules motorisés, moins de bruit, moins de pollution.

Priorité à la sécurité

Le Dimanche sans Voiture s'applique à tout le monde, de 9h à 19h. Des exceptions existent, elles concernent les transports en commun, les taxis, les autocars, les services de

secours et les véhicules d'utilité publique. La vitesse maximum est cependant limitée à 30 km/h pour des raisons de sécurité.

Une ville désengorgée de ses véhicules à moteur ne signifie pas pour autant que tout est permis aux autres usagers de la route. Le code de la route reste d'application: les piétons doivent marcher sur les trottoirs et les cyclistes ont l'obligation d'emprunter les pistes cyclables, comme tous les

autres jours de l'année. Il ne faut pas oublier que certains véhicules seront autorisés à circuler ce jour-là. Pour des raisons de sécurité, piétons, rollers et cyclistes ne peuvent en aucun cas emprunter les tunnels.

Plus de renseignements:

www.dimanchesansvoiture.irisnet.be



La commune de Jette participe activement à la semaine de la Mobilité. Des comités et associations de quartier ont, avec l'appui de l'échevine de la Mobilité Christine Gallez, décidé de profiter de la journée sans voiture pour renforcer le caractère convivial de leur cadre de vie.

Au programme: plaisirs de la table, animations pour petits et grands, sport,... La fête, quoi!

Samedi 20 septembre 2008

→ Une fête de rue

• Le comité de quartier Gillebertus organise diverses animations pour toute la famille dans la rue. De 13h30 à 23h, les organisateurs prévoient un barbecue, de la musique, de l'amusement et une présentation de desserts fabrication maison.

Renseignements: Koen Heymans

(02.424.21.91 - koen-heyman@skynet.be).

Dimanche 21 septembre 2008

→ Un stand communal d'information sur la place Reine Astrid

• Un stand communal d'information est dressé sur la place Reine Astrid de 8h30 à 13h. Vous pouvez y obtenir toutes les informations sur le Dimanche sans Voiture à Jette ainsi que des dépliants et brochures sur la mobilité.

Renseignements: Christine Bruggeman

(02.423.12.91 - cbruggeman@jette.irisnet.be).

• De 9h à 13h, toute l'équipe du Contrat de quartier de Jette se fait un plaisir de fournir, aux propriétaires et aux locataires, des informations utiles sur les économies d'énergie, les primes, les réductions fiscales, l'isolation de son habitation,... De plus, les commerçants peuvent rencontrer les membres d'Atrium chargés de la redynamisation du quartier du Miroir. Enfin, les employeurs et chercheurs d'emploi peuvent obtenir des renseignements auprès de la conseillère emploi.

Renseignements: Véronique Verhulst

(02.422.31.19 - vverhulst@jette.irisnet.be).

→ Le projet "Jette Village"

• La commune et les habitants du quartier avenue Notre-Dame de Lourdes/rue Berré s'impliquent dans l'organisation de cette journée et dans une réflexion sur la mobilité et la cohésion sociale. Plus d'informations en page 7.

Renseignements: Anne-Françoise Nicolay

(02.423.12.09), Isabelle Hochart (rue Berré 38) ou Paul Leroy (02.423.12.18).

→ Du vélo

• Le comité de quartier "Bortonne 2000" propose un trajet "Parcourir Bruxelles entre verdure et goudron (parcs et grands boulevards)". Rendez-vous à 9h15 dans la rue Van Bortonne (sortie du parking Delhaize) pour une promenade de 30 à 40 km. Le retour est prévu pour 12h30, au plus tard.

Renseignements: Marc De Ridder

(0474.64.94.00 - marcodr@skynet.be) ou

Joëlle Moerenhout (02.423.12.13 -

jmoerenhout@jette.irisnet.be).

• Le conseil consultatif de la Mobilité de Jette, en collaboration avec Velofiets, organise une promenade cycliste guidée à la découverte de l'architecture d'après-guerre, et notamment du pétillant style 58, dans Jette et aux alentours. Le tour de 2 heures (± 10 km) comporte une trentaine de bâtiments représentatifs des styles classés en 4 périodes et s'achève à l'abbaye de Dieleghem. Le départ est donné à 13h30 à la gare de Jette (place Cardinal Mercier). Deux groupes, dont un bilingue, limités à 25 cyclistes chacun.

Réservation obligatoire: Annemie Maes

(0474.628.266 - annemiemaes@skynet.be).

→ Des repas festifs par les comités de quartier

Attention! Pendant ces activités, les voiries concernées (et éventuellement les rues adjacentes) sont fermées et interdites au stationnement.

• Rue Corneille De Clercq, entre le n° 40 et l'avenue Odon Warland: un pique-nique convivial entre voisins.

Renseignements: Geoffrey Lepers

(02.420.79.64 - nath_et_geof@geonat.be).

• Chaussée de Wemmel, entre la rue Abbé Paul Le Roux et la rue de l'Eglise Saint-Pierre: un barbecue.

Renseignements: Mireille Vanderkam

(0473.68.10.34 - mireillevanderkam@gmail.com).

• Chaussée de Wemmel, entre les rues des Flamands et des Wallons: un barbecue pour les habitants de la rue et des animations pour enfants.

Renseignements: Kirkor Kaspar (0479.40.87.21).

• Rue Edouard Faes, entre le boulevard de Smet de Naeyer et l'avenue de Levis Mirepoix: une petite fête de quartier entre voisins, un barbecue/pique-nique avec diverses animations pour enfants (château gonflable, sculpture de mains, anciens jeux, animation vélo,...).

Renseignements: Nick Deknudt (0475.24.24.24

nick.deknudt@andorra.be ou ahmed.subuk.comite_faes@yahoo.com).

• Rue Gustave Gilson, entre la rue Ernest Salu et la rue Théophile De Baisieux: un barbecue.

Renseignements: Claire Vandevivere

(0476.30.47.05 - cvandevivere@yahoo.com).

• Chaussée de Dieleghem: une brocante et un barbecue pour les habitants du quartier.

Renseignements: Daniel Henrard

(02.479.35.65 Dany.henrard@skynet.be).

• Rue Verschelden, entre l'avenue Guillaume de Greef et le boulevard de Smet de Naeyer: un stand pour enfants (lecture de contes, histoires) et des dégustations de boissons.

Renseignements: Patrick Grotz

(0475.54.02.17 patrick.grotz@chello.be).

• Rue Lenoir: un barbecue et une animation autour du thème "L'Expo 58".

Renseignements: Christiane Peraya

(marc.peraya@skynet.be).

• Quartier Legrelle/Dopéré: une brocante.

Renseignements: Dominique De Meurichy

(0476.45.32.26 - dominique.demeurichy@skynet.be).

Pour en savoir plus:

Philippe Caudron - conseiller en Mobilité - administration communale de Jette - chaussée de Wemmel 100 - 02.422.31.08 - phcaudron@jette.irisnet.be.

Obligé(e) de prendre votre véhicule ce jour-là?

Les personnes qui doivent impérativement utiliser leur véhicule le 21 septembre pour une raison exceptionnelle (raison professionnelle, médicale,...) peuvent remplir un formulaire de demande de dérogation (téléchargeable sur le site www.jette.be et disponible à l'Accueil de La Maison communale) et le remettre, avec document justificatif, auprès de l'administration communale de Jette - cabinet du secrétaire communal - chaussée de Wemmel 100 - tél. 02.423.12.26 fax: 02.423.12.25.

Ce document sera délivré jusqu'au 17 septembre.

Les cartes pour handicapés sont assimilées à un laissez-passer, pour autant que le détenteur de cette carte se trouve dans le véhicule. Les personnes handicapées en possession d'une telle carte ne doivent donc pas demander de dérogation pour se déplacer en voiture.

Jette Village

Cohésion sociale sur fond de ville champêtre

Dans le cadre de l'appel à projets "Dynamiques locales" lancé par la Région de Bruxelles-Capitale, la commune de Jette, en collaboration avec les habitants du quartier avenue Notre-Dame de Lourdes/rue Berré, organisera, le 21 septembre prochain, la journée "Jette village" axée sur les thèmes de la simplicité et du plaisir. L'objectif de cette initiative lancée par la Région est double: permettre et stimuler la réappropriation de l'espace public par les habitants et leur faire découvrir les joies de la campagne sans avoir à quitter la ville.

Dans notre commune, les habitants pourront profiter d'une zone de quiétude et de convivialité sur le parvis de l'église Notre-Dame de Lourdes recouvert, pour l'occasion, d'un tapis de gazon. Au programme: jeux de rue, bal folk pour enfants, conteuse, magicien, jeux coopératifs, jeu de piste, chant pour les petits, espace de détente garni de hamacs et création d'un potager sur le parvis, ateliers de promotion de la biodiversité (toitures vertes, compostage de quartier, mare, vermicompostage,...), bar de boissons "équitables" et possibilité de petite restauration "cuisine du monde", espace mobilité durable et gravure de vélos.

En outre, si la météo le permet, l'espace de détente installé sur le parvis de l'église sera inauguré par une démonstration de Tai Chi, de 10h à 10h30. La pratique de cet exercice demandant une grande concentration, le silence sera obligatoire.

Jette Village

le 21 septembre 2008 de 10h à 19h

sur le parvis de l'église Notre-Dame de Lourdes, dans l'avenue Notre-Dame de Lourdes et la rue Berré.

Renseignements:

Anne-Françoise Nicolay (02.423.12.09)
Isabelle Hochart (rue Berré 38)
Paul Leroy (02.423.12.18).



Troisième rencontre citoyenne

Jeune ou moins jeune, citoyen soucieux de l'avenir de votre commune ou de celui de votre planète, habitant désireux de créer des contacts ou proche du monde associatif, culturel ou social,... quel que soit votre profil, la plate-forme "Ça passe par ma commune" vous convie à une rencontre citoyenne festive et familiale.

Cette journée s'articulera en quatre temps: réflexion, action symbolique et ludique, mise en commun et rencontre conviviale.

PROGRAMME

16h / Parlons ensemble de notre avenir et de celui de nos enfants

Divers ateliers d'animation et de réflexion pour tous les âges

- Place aux enfants: ateliers et jeux d'animation pour les "grands" de demain
- Place aux jeunes
- Rencontre entre quartiers: dessinez votre quartier et partez à la découverte des autres quartiers...
- Participation: quels lieux pour exercer la participation? Quelle place pour les habitants dans l'agenda 21 local? Quel avenir pour la plate-forme "Ça passe par ma commune"?
- Culture et citoyenneté: les centres culturels, des lieux pour exercer la participation et monter des projets collectifs? Quel avenir pour une "Maison de la Cité"?
- Gestion et consommation responsables de la commune: quels objectifs pour la commune d'ici octobre 2009? Et si on impliquait d'autres acteurs communaux?

18h / Le temps de l'action symbolique et ludique

Drink de bienvenue et photo en musique devant le centre Armillaire. Place à l'improvisation et à l'imagination...

19h / Le temps de la mise en commun et des projets

Perspectives et résolutions: les habitants s'expriment, la commune de Jette écoute activement et s'engage dans le cadre de l'agenda 21 local à poursuivre le débat et à construire ensemble le futur de notre commune.

20h / Le temps de la rencontre conviviale

- Restauration à des prix démocratiques (plats enfants, halal ou végétariens possibles) sur réservation uniquement auprès du Centre culturel de Jette - 02.426.64.39 ou au 02.420.10.94.
- Bar équitable, échanges, animations et poursuite des rencontres
- Podium libre: "les artistes, ce n'est pas ça qui manque, mais..." Avis aux amateurs, les inscriptions se prennent au 02.426.64.39 - 0493.789.243.

Troisième rencontre citoyenne

**le samedi 13 septembre 2008 dès 16h
au Centre Armillaire (bd de Smet de Naeyer 145)**

Renseignements:

**0493.789.243 - 0477.770.678
capasse.parjette@yahoo.fr**

Une action collective de "Ça passe par ma commune" avec le Centre d'entraide de Jette, l'Abordage, le Projet Interquartier de cohésion sociale, l'asbl KWA, le Centre culturel de Jette, la Ligue des Familles de Jette, Oxfam-Magasins du Monde et le Réseau d'Echange de Savoirs "La Boussole", avec le soutien de l'échevinat du Développement durable.

**CA PASSE
PAR MA COMMUNE**

Le dépistage, meilleure prévention contre le cancer du sein



D'après les statistiques officielles de la Fondation Registre du Cancer, les risques de cancer du sein sont, en moyenne, 10% plus élevés à Bruxelles que dans les deux autres régions du pays. Face à une maladie qui, lorsqu'elle est détectée et traitée suffisamment tôt, se guérit dans 85% des cas, il n'y a pas lieu d'hésiter une seconde: le dépistage est primordial.

En Belgique, près de 5.000 nouveaux cas de cancer du sein apparaissent chaque année. Il s'agit du premier des cancers de la femme en terme de fréquence. Les femmes bruxelloises semblent payer un plus lourd tribut que les habitantes de Wallonie et de Flandre: la moyenne belge est de 148 femmes pour 100.000 cancers du sein diagnostiqués alors que 165 cas sont recensés à Bruxelles.

Dans la majorité des cas, il n'existe pas de facteurs de risque particulier. Cependant, certaines femmes présentent un risque plus élevé que la moyenne d'être atteintes d'un cancer du sein. Parmi les éléments à prendre en compte: l'âge (75% des cas surviennent après 50 ans), le fait de ne pas avoir d'enfant ou d'avoir son premier enfant après l'âge de 30 ans, avoir ses premières règles avant l'âge de 12 ans, des antécédents familiaux.

En l'absence de traitement véritablement préventif, il importe de diagnostiquer le cancer du sein dans sa phase la plus précoce. C'est pourquoi la Région de Bruxelles-Capitale a mis en place un programme de dépistage du cancer du sein. Chaque année, l'asbl Brumammo invite, par le biais d'une convocation personnalisée envoyée par courrier, 50.000 Bruxelloises âgées de 50 à 69 ans à réaliser une radiographie gratuite des seins. Cet examen est reconduit tous les deux ans. L'enjeu est important: dans les mortalités par cancer, le cancer du sein est celui qui est le plus responsable de décès chez la femme alors que, dépisté précocement, il se guérit dans 85% des cas. La mammographie, c'est 10 minutes d'inconfort et une vie sauvée.

Renseignements: Votre médecin traitant et le Centre Bruxellois de Coordination pour le dépistage du cancer du sein, Brumammo asbl - 02.736.19.84 (du lundi au vendredi de 9h à 12h30) - www.brumammo.be

**Vous êtes une femme, vous avez entre 50 et 69 ans, vous habitez Bruxelles et vous avez votre carte SIS?
Le Programme de dépistage du cancer du sein en Région de Bruxelles-Capitale vous propose tous les 2 ans un examen radiographique appelé Mammotest ou "mammographie de dépistage".
Cet examen est soumis à un strict contrôle de qualité. Il est entièrement gratuit.**

Emploi Des services actifs à Jette

La commune de Jette souhaite renforcer son soutien aux acteurs économiques locaux et l'information relative aux divers services/acteurs oeuvrant dans le domaine de l'insertion socioprofessionnelle sur le territoire jettois.

Deux acteurs, en particulier, sont aussi incontournables que méconnus du grand public: le service Actiris aux PME et l'asbl Impulsion qui offre un accompagnement spécialisé aux demandeurs d'emploi de longue durée particulièrement fragilisés sur le plan physique et/ou psychique.

Pour les employeurs: trouvez vos collaborateurs avec Actiris

Actiris, l'Office régional bruxellois de l'Emploi, offre gratuitement aux employeurs bruxellois (PME et grandes entreprises) toute une série de services et de ressources pour les accompagner dans leurs recrutements. L'utilité d'un tel service réside dans le fait que trouver la bonne personne pour le bon poste, surtout dans les PME, c'est souvent engager l'avenir de l'entreprise. De plus, les petites entreprises ne disposent généralement pas d'un service GRH pour prendre en charge les processus de recrutement.

Actiris propose un accompagnement ou une aide ponctuelle tout au long du processus de recrutement. Une aide à la carte, dans un souci d'efficacité.

Pour les demandeurs d'emploi: poussez la porte d'Impulsion

L'asbl Impulsion, organisme d'insertion sociale et professionnelle fondé en 1989, accueille les chômeurs de longue durée, les personnes éprouvant des difficultés psychologiques et/ou physiques dans la recherche d'un emploi et celles qui souhaitent une réorientation professionnelle. Impulsion est un lieu visant l'accessibilité de l'emploi et aidant les usagers à être acteurs de leur projet d'insertion.

Cette association, considère l'occupation professionnelle comme un facteur déterminant du positionnement social dans notre société. Or, les personnes handicapées physiques et/ou psychologiques sont souvent confinées dans un statut d'assistés sociaux, en opposition avec leur souhait de vivre de façon autonome dans notre société. Impulsion propose donc un accompagnement individuel sur le long terme, respectant le rythme de chacun des demandeurs. Cette pratique individuelle se complète de collaborations avec des programmes d'autres structures lorsqu'un partenariat peut se conclure dans les mêmes finalités.

Pour les PME, entreprises de moins de 100 personnes:

- Consultante d'Actiris pour les PME à Jette:
Aleida Delefortrie -
0499.966.372 - adelefortrie@actiris.be
Ligne Actiris-Employeur: 02.505.79.15
employeurs@actiris.be - www.actiris.be

Pour les demandeurs d'emploi:

- Impulsion accueille les demandeurs d'emploi inscrits chez ACTIRIS.

Les permanences se tiennent les mardis et mercredis au Nouveau Centre Primavera (rue Stanislas Legrelle 48 à Jette)
02.230.20.02

D'autres services sont actifs à Jette tant pour soutenir les employeurs que les demandeurs d'emploi. Ils vous seront présentés prochainement. D'ici là, il est toujours possible de contacter **la conseillère Emploi, Catherine Lepièce, au 02.422.31.13 - workinjette@jette.irisnet.be.**



Panneaux solaires

Abordables grâce aux primes et bons pour l'environnement

Bruxelles Environnement encourage les initiatives et investissements que les Bruxellois posent en faveur de l'environnement. Cet organisme a édité une brochure complète sur les panneaux photovoltaïques, disponible gratuitement sur demande. Grâce au soutien des autorités publiques, le coût de l'investissement pour des panneaux devient très intéressant. Poser un geste pour l'environnement est donc désormais plus abordable.

Grâce à des panneaux photovoltaïques, vous pouvez profiter de l'énergie solaire pour produire vous-même de l'électricité. C'est en cela que se différencient les panneaux solaires photovoltaïques

des panneaux thermiques: ces derniers convertissent les rayons solaires en chaleur et servent notamment à chauffer l'eau chaude sanitaire. L'installation des panneaux est relativement simple et ne requiert aucune transformation de votre habitation. Grâce aux primes intéressantes octroyées par la Région de Bruxelles-Capitale et aux réductions d'impôts, cet investissement est remboursé en moins de trois ans.

3 étapes

Si vous avez l'intention de placer des panneaux solaires, il est recommandé de travailler en 3 étapes. Tout d'abord, commandez un audit énergétique. Faites examiner votre habitation par un expert indépendant. Un audit peut, par exemple, révéler qu'il vaut mieux bien isoler la toiture avant d'y installer des panneaux. Grâce aux Primes Energie et à la réduction d'impôts, un tel audit est remboursé en grande partie. Ensuite, choisissez un installateur après avoir demandé des offres à des installateurs agréés et enregistrés. Demandez également s'ils

effectuent pour vous les démarches administratives (Sibelga, primes,...). Enfin, signez le contrat avec l'installateur pour profiter, par la suite, durant de longues années de l'électricité que vous avez produite.



**En savoir plus sur les panneaux solaires, les audits énergétiques, les installateurs agréés et les primes à l'énergie?
Bruxelles Environnement
www.bruxellesenvironnement.be - 02.775.75.75.**

Les panneaux solaires présentent de nombreux avantages:

- vous produisez vous-même votre électricité;
- vous respectez l'environnement;
- vous recevez un soutien financier: les Primes Energie de la Région de Bruxelles-Capitale, une réduction d'impôts, des certificats verts,...;
- le système est amorti en quelques années seulement;
- les panneaux solaires sont simples à installer;
- ils sont fiables et ne nécessitent que peu d'entretien;
- ils durent longtemps;
- si vous produisez plus que ce que vous consommez, l'excédent est injecté dans le réseau et la valeur de ce surplus est retirée de votre facture;
- l'électricité que vous produisez vous-même vous donne droit à des certificats verts que vous pouvez vendre à un fournisseur d'énergie.

Le Région soutient les entreprises "vertes"

Les investissements écologiques subsidiés dès cet automne

Economie et écologie peuvent parfaitement aller de pair selon la Région de Bruxelles-Capitale. Afin d'inciter les entreprises bruxelloises à investir dans les économies d'énergie et les produits écologiques, la Région subsidiera les investissements allant dans ce sens dès l'automne prochain.

L'économie constitue le moteur de notre capitale. Le développement économique ne peut obstruer l'environnement. Il existe désormais des moyens pour pousser les entreprises à investir dans des mesures écologiques. Les montants des subsides dépendent de 3 éléments: le type d'investissement, la taille de l'entreprise et son secteur d'activité. La plus grande partie des aides s'adresse aux PME (petites et moyennes entreprises). Ces firmes sont, par ailleurs, les plus grands employeurs à Bruxelles.

Des panneaux solaires à l'isolation acoustique

Les firmes qui accomplissent plus d'efforts en matière d'environnement que ce qui est prôné par les normes européennes peuvent compter sur les plus gros soutiens. Les petites entreprises peuvent pour cela récupérer jusqu'à 45% de leurs investissements auprès de la Région. Une attention est, en outre, accordée aux entreprises qui prennent des mesures spécifiques pour que leur travail soit plus "vert": achat de vélos de société, placement de panneaux solaires ou éclairage

écologique, notamment. L'installation d'un nouveau système de purification d'air tombe également dans cette catégorie, surtout dans le secteur de l'horeca. Des subsides plus spécifiques sont octroyés aux entreprises qui rendent leurs produits plus "verts", comme par exemple la confection de matériaux biodégradables. Enfin, les mesures respectueuses de l'environnement ne sont pas oubliées. Ainsi, un café qui place une isolation acoustique pour éviter de déranger le voisinage pourra aussi obtenir des subsides.

L'objectif de la Région est d'inciter les entreprises à rentrer leurs dossiers à partir du mois d'octobre. Elles obtiendront une réponse dans un délai de trois mois après le dépôt de leur demande.



La propreté... c'est tous ensemble!

Des rues propres, un cadre de vie convivial et vert, voilà des services que les citoyens peuvent légitimement attendre de leur administration communale. La commune de Jette s'investit quotidiennement pour répondre à ces attentes. Et vous?

Chaque jour, des dizaines de balayeurs de rues débarrassent les trottoirs des déchets qui les jonchent; une équipe de deux hommes traverse Jette de part en part pour nettoyer et entretenir les 76 canisites répartis sur le territoire communal; un ombudsman de la propreté arpente les artères jettoises, toute la semaine et le week-end, pour traquer les dépôts clandestins et autres incivilités,... L'administration communale redouble d'efforts pour assumer pleinement ses responsabilités. Toutefois, préserver la propreté de nos rues passe par un véritable partenariat: administration et habitants doivent oeuvrer ensemble. En posant des petits gestes qui ne coûtent rien (jeter les petits déchets dans les poubelles, emmener son chien aux canisites pour lui faire faire ses besoins, porter ses récipients en verre aux bulles à verre,...), chacun peut contribuer à faire de Jette une commune propre et verte.

A l'initiative de l'échevine de la Propreté Claire Vandevivere, l'administration communale de Jette lance une grande campagne de sensibilisation. Cette année, le visuel de la campagne rappelle le côté verdoyant de notre commune. Les références à la propreté s'inscrivent dans d'aériennes bulles de savon. Une trentaine d'affiches tout en légèreté et en couleurs seront placées sur des panneaux publicitaires dispersés à travers la commune. Des affiches plus petites trouveront place sur les panneaux communaux habituels et dans les infrastructures jettoises. En outre, un petit fascicule sera également distribué dans toutes les bpêtes aux lettres de la commune. Il reprendra toutes les solutions pour la propreté et les règles à respecter. A garder précieusement, donc!

**Vous pouvez également obtenir une de ces affiches pour l'apposer à votre fenêtre auprès du service Communication: 02.423.13.22
communication.1090@jette.irisnet.be**



Chien au bout de la laisse et petits sachets dans la poche

Depuis le début de l'été 2008, les propriétaires de chien sont dans l'obligation d'avoir des petits sachets à portée de main lors de leurs promenades avec leur animal domestique. Ces sachets, ou objets similaires, leur permettent de ramasser les déjections que leur compagnon à quatre pattes pourrait laisser sur l'espace public, comme le stipule le règlement général de police.



Avec ses nombreux parcs et espaces verts, la commune de Jette invite à la promenade. Les propriétaires de chiens le savent et en profitent pleinement. D'autant plus que Jette, sous la houlette de l'échevine de l'Environnement et de la Propreté Claire Vandevivere, mène une politique active afin d'intégrer au mieux les chiens dans notre cadre de vie urbain. Pensez notamment aux cours d'éducation canine organisés avec le soutien de la commune ou à l'aménagement de canisites (58 toilettes pour chiens et 18 espaces de liberté) sur l'ensemble du territoire jettois.

En dépit de ces efforts, des maîtres laissent encore leur toutou faire ses besoins sur la voie publique. Si l'accident peut arriver, la personne responsable du chien est obligée

de remettre les choses en l'état, c'est-à-dire qu'elle doit ramasser les déjections de son animal lorsque celles-ci sont sur les trottoirs et aux endroits autres que les toilettes spécialement aménagées pour les chiens.

Dans le souci de maintenir notre commune propre, une nouvelle disposition a été ajoutée au règlement général de police. Les propriétaires de chien doivent être en possession de sachets pour éliminer les déjections de leur animal et jeter ces sachets dans les poubelles installées le long de la voie publique. Notez que les sachets ou objets similaires doivent être présentés sur toute demande d'une personne habilitée ou de la police. Faute de pouvoir les présenter, le maître risque de se voir infliger une amende administrative de 100 EUR.

L'ombudsman de la propreté Entre sensibilisation et sanction

“75% de prévention et 25% de répression”, c’est ainsi que Farid Kessas, ombudsman de la propreté à Jette, définit sa mission.

“Un ombudsman, c’est un médiateur, quelqu’un qui intervient pour résoudre les problèmes et non pour sanctionner. Malheureusement, cet aspect fait également partie de mes attributions. Et, parfois, c’est nécessaire.”

Depuis mai 2008, le nouvel ombudsman de la propreté jettoise sillonne les rues, le regard alerte et vigilant. Cela va avec la fonction: veiller à ce que les voiries restent propres, jusqu’à des heures avancées de la journée (Farid range ses gants et son gilet fluorescent à 22h). Il a pour mission de rechercher, constater, répertorier et évaluer les problèmes relatifs au respect de la propreté publique sur le territoire de la commune. Les sacs-poubelles sortis en dehors des heures réglementaires, les maîtres de chien qui laissent leur animal s’oublier sur le trottoir, les tags, les dépôts clandestins et autres incivilités relatives à la propreté publique, rien ne passe. Agissant en collaboration avec d’autres services communaux, Farid Kessas développe des stratégies pour assurer un espace public débarrassé de débris. L’ombudsman suit ainsi la ligne directrice fixée par le collège des bourgmestre et échevins et plus particulièrement par l’échevine de la Propreté Claire Vandevivere.

Depuis des années, l’administration communale accomplit de nombreux efforts pour des rues propres... et elle continue de débloquer des moyens en conséquence. Pourtant, le chemin qui mène vers une commune propre et verte ne peut être pavé uniquement par les autorités communales: en matière de propreté publique, il y va de la responsabilité de chacun. C’est pourquoi l’ombudsman ne se borne pas à sanctionner les infractions qu’il constate; une grande partie de son travail réside dans la prévention et la sensibilisation. Farid Kessas assume pleinement son rôle d’interface entre la population et l’administration: il explique les règlements et privilégie une approche informative avant de procéder aux sanctions.

En pratique ...

L’ombudsman de la propreté publique travaille pour que chacun se sente bien dans sa commune.

Lorsqu’il n’est pas sur le terrain, il est à la disposition des citoyens désireux d’obtenir des informations **les mercredis de 8h30 à 12h30 et vendredis de 8h30 à 11h** ou **sur rendez-vous** à l’administration communale de Jette - chaussée de Wemmel 100 - service de l’Espace public - 02.423.13.17.



Du nouveau matériel en renfort pour les balayeurs

La commune de Jette a fait l’acquisition d’une balayeuse neuve en avril dernier. Cet engin, qui vient s’ajouter à la balayeuse déjà présente, servira de soutien aux balayeurs de rues dans le nord de la commune.

L’achat de ce nouveau véhicule, pour un montant de 102.465 EUR, s’inscrit dans un souci constant d’améliorer la propreté dans nos quartiers, que l’on habite au nord ou au sud de la commune. Les deux balayeuses servent en effet de soutien logistique précieux à une équipe d’une dizaine de balayeurs de rues qui traquent les déchets laissés sur la voie publique.

Chaque machine fonctionne avec une équipe de deux personnes: un balayeur-conducteur qui dirige la balayeuse et un convoyeur qui se charge de récupérer les déchets qui se glissent entre les voitures stati-

onnées. La tâche des agents de la Propreté est donc sensiblement plus compliquée lorsque, en dépit de panneaux de signalisation interdisant le stationnement, des personnes garent leur véhicule aux endroits où l’on doit procéder à un nettoyage en profondeur (égouts et caniveaux). Les équipes ne peuvent alors pas effectuer leur travail correctement, malgré toute leur bonne volonté. Elles veillent pourtant à ce que leurs actions ne perturbent ni le stationnement ni la circulation automobile. Pour rappel, garer sa voiture à un endroit où il est interdit de stationner expose à une amende de 50 EUR et, le cas échéant, à l’acquittement des frais de dépannage si le véhicule est enlevé.

Les équipes de la Propreté sont sur le terrain par tous les temps, bien équipées, motivées et efficaces. Respectons leur travail.



Initiation au compostage

Transformez vos déchets de cuisine et de jardin en compost



Composter ses déchets ménagers n'est pas très compliqué, même pour ceux qui ne possèdent pas de jardin. Pour celles et ceux qui souhaitent apprendre le compostage ou affiner leur technique, la commune de Jette organise, en collaboration avec Bruxelles Environnement-IBGE et Inter-Environnement

Bruxelles, une formation gratuite sur le compostage composée d'une séance théorique et une séance pratique. Envie de suivre une initiation au compost, de savoir comment vos déchets de cuisine et de jardin se transforment en humus? Désirez-vous découvrir les avantages des différentes techniques de compostage et connaître celle qui vous convient le mieux? Inscrivez-vous à l'atelier théorique qui aura lieu le jeudi 2 octobre à 19h30 au service communal des Plantations. Une séance pratique aura lieu le samedi 4 octobre à 10h30 (renseignements lors de l'inscription).

Une formation spécifique sur le vermicompostage, à l'attention des personnes ne possédant pas de jardin, sera organisée par Bruxelles Environnement le 23 octobre dans le centre-ville.

Initiation au compostage
Jeudi 2 octobre à 19h30
séance pratique: samedi 4 octobre à 10h30
au service communal des Plantations
(avenue du Laerbeek 120)
Inscriptions:
service communal de l'Environnement
02.478.22.99 - idesmet@jette.irisnet.be

Initiation au vermicompostage
Jeudi 23 octobre à 19h30
à l'auberge de jeunesse Jacques Brel
(rue de la Sablonnière 30 - 1000 Bruxelles)
Inscriptions:
Bruxelles Environnement-IBGE
02.775.75.75 - info@ibgebim.be

Déchets

La commune de Jette et la Région de Bruxelles-Capitale travaillent main dans la main pour limiter autant que possible les déchets dans les 19 communes bruxelloises. Outre la traditionnelle collecte de déchets ménagers, différents dispositifs sont prévus.

Qu'il s'agisse de déchets verts, de petits déchets chimiques ou d'objets encombrants, diverses options s'offrent à vous pour que vous puissiez vous en débarrasser.

Si chacun apporte sa contribution à une collecte sélective des déchets, l'environnement n'en sera que (plus) sain.

Déchets verts

COLLECTE REGIONALE.

Chaque dimanche dès 14h, du printemps à l'automne, Bruxelles-Propreté assure une collecte des déchets verts. Il vous suffit de mettre vos déchets de jardin dans les sacs verts et de les sortir, comme vous le faites pour les déchets ménagers ordinaires. Faites des fagots des branches mortes et placez-les à côté des sacs.

SERVICE DES PLANTATIONS.

Vous pouvez vous débarrasser de branches (de 7 cm de diamètre au plus) ainsi que d'autres déchets verts ou petits déchets chimiques, tout au long de l'année, auprès du service communal des Plantations (serres communales - avenue du Laerbeek 120). Tous les mardis et jeudis de 9h à 12h et les samedis de 9h à 14h. Le dépôt des déchets verts est géré par un système de cartes avec code-barre. Cette carte permet d'identifier l'utilisateur. Le volume de déchets est évalué par le préposé et un décompte est envoyé à l'utilisateur pour paiement éventuel. Tarif particuliers jettois: 2 m³ gratuits par an, 5 €/m³ à partir du troisième m³.

Tarif entreprises de jardinage jettois: 12,50 €/m³.

Tarif particuliers non-jettois: 12,50 €/m³.

Tarif entreprises non-jettois: 25 €/m³.

Objets encombrants

DECHETTERIES REGIONALES.

Vous pouvez vous rendre dans l'une des deux déchetteries régionales avec vos objets encombrants (appareils électroménagers, meubles,...). La déchetterie Nord se trouve rue du Rupel à 1000 Bruxelles et la déchetterie Sud est établie à l'avenue de la Deuxième Armée britannique à 1190 Forest. Ouvert du mardi au samedi de 9h à 16h (accès jusqu'à 15h45). Service partiellement gratuit pour les ménages. Le dépôt de matériel de construction (châssis, évier, volets, marbres, poutres,...) est possible, contre paiement, pour les particuliers, les commerçants, les artisans et les petites entreprises.

ENLEVEMENT PAR BRUXELLES-PROPRETE.

Bruxelles-Propreté vient enlever vos objets encombrants à domicile. Il vous suffit de téléphoner au numéro gratuit 0800.981.81 pour fixer un rendez-vous et de vous assurer que quelqu'un sera présent chez vous à la date et à l'heure prévues. De décembre à mars, cette collecte des encombrants peut également avoir lieu le dimanche après-midi dès 14h mais uniquement sur rendez-vous préalable avec Bruxelles-Propreté. Chaque ménage a droit à un enlèvement gratuit de 2 m³ d'objets encombrants tous les six mois. Vous payez ensuite 19 € par mètre-cube supplémentaire.

Petits déchets chimiques

COINS VERTS MOBILES.

Les déchets chimiques contiennent souvent des éléments qui risquent de porter atteinte à l'environnement et exigent donc un traitement approprié. Apportez-les au service communal des Plantations ou aux Coins Verts mobiles (véhicules de Bruxelles-Propreté). Attention! Il n'est désormais plus possible de déposer vos médicaments aux Coins Verts. Il vous faut les retourner à votre pharmacien.

Cartouches d'encre et GSM

Vous pouvez déposer vos cartouches d'encre vides ainsi que vos vieux GSM dans les boîtes de collecte en carton disposées dans certaines infrastructures communales: La Maison communale, les bibliothèques francophone et néerlandophone de la place Cardinal Mercier, la bibliothèque de Naeyer, le service des Plantations (avenue du Laerbeek 120), la salle Omnisports (avenue du Comté de Jette 1), la crèche communale (avenue Lecharlier 86). Les cartouches d'encre et les GSM sont recyclés en faveur de Radio Bobo qui rend visite aux enfants hospitalisés, notamment à l'hôpital des enfants Reine Fabiola.

Graffitis

L'équipe communale Graffitis intervient gratuitement sur demande pour débarrasser votre immeuble, votre porte de garage ou votre mur des graffitis. Cette équipe possède le matériel nécessaire pour tout effacer de manière professionnelle sans laisser de traces. Les graffitis ne peuvent toutefois pas être retirés d'un support peint ou d'une surface qui ne peut supporter un nettoyage à haute pression ou des produits corrosifs.

Les propriétaires désireux de faire appel à l'équipe Graffitis concluront un accord avec la commune. Revers de la médaille: les propriétaires qui ne font pas appel à ce service gratuit pour faire ôter des graffitis peuvent se voir infliger une taxe communale de 54 €. Pour contacter l'équipe Graffitis, appelez le responsable du service Propreté: Dirk De Boeck - 02.478.09.62.

Le calendrier des Coins verts mobiles à Jette pour les mois de septembre et octobre 2008:

Place Cardinal Mercier (police)
(chaque deuxième lundi du mois)
le 8 septembre et le 13 octobre de 17h15 à 18h15

Avenue Woeste (N-D de Lourdes)
(uniquement le quatrième lundi du mois)
le 22 septembre et le 27 octobre de 18h30 à 19h30

1^{er} septembre 2008

132^{ème} Marché annuel de Jette

Le 132^{ème} marché annuel de Jette figure au programme du 1^{er} septembre. Cet événement festif respectera une fois de plus la tradition avec des centaines de maraîchers et de brocanteurs qui vanteront leurs produits, des dizaines d'animaux de ferme qui seront examinés par un jury et une offre étendue d'animations pour les petits et les grands. L'édition 2008 du Marché annuel jettois, une organisation du collègue des bourgmestre et échevins de Jette, de l'échevin de la Vie économique et des Animations Bernard Lacroix et de l'asbl Commerce et Marché annuel jettois présidée par Yves Putzeys, s'annonce très prometteuse.

Une nouveauté est prévue cette année: un grand festival de BD, organisé dans la salle communale des Fêtes sur la place Cardinal Mercier, combiné à une exposition pour les 10 ans de Studio Max: "Stam &

Pilou, Ketjes de Bruxelles". Vu le succès de l'année dernière, un village médiéval sera à nouveau érigé pendant le week-end du marché annuel dans le parc Roi Baudouin. Des chevaliers en armure y tournoieront et rendront hommage à de jeunes et nobles demoiselles. Ce même week-end, vous pourrez apprécier de splendides fleurs dans l'église Saint-Pierre à l'occasion des Floralia de Jette. Le dimanche soir à 21h30, un grand feu d'artifice musical donnera le coup d'envoi des festivités dans le parc de la

Ambiance, musique et bonnes affaires font du marché annuel de Jette une grande fête

Jeunesse. Le lundi, les jeunes citadins s'émerveilleront encore des animaux de basse-cour, des chevaux et des vaches ou s'amuseront à la kermesse, tandis que les adultes partiront à la recherche de bonnes affaires. Le plus beau chien sera élu sur la place Reine Astrid, de nombreux tournois sportifs seront organisés et la musique ne fera pas défaut. La fête musicale Cuba del Central fera bouillonner la place Laneau le samedi. Le week-end résonnera de sons du Sud sur la place Reine Astrid alors que le lundi, on pourra y apprécier le festival du Miroir. Le traditionnel Joêrmetfestival mettra de l'ambiance dans le parc Garcet.

Avec une bonne dose d'ambiance, de musique et de bonnes affaires, le tout arrosé de délicieux remontants, l'édition 2008 du marché annuel jettois s'annonce d'ores et déjà comme un grand succès.

Le marché annuel de Jette. Il y en a pour tous les goûts...



- ... plus de 700 commerçants jettois et maraîchers
- ... un marché de plantes et de fleurs
- ... des animaux de basse-cour
- ... de l'artisanat
- ... une gigantesque brocante
- ... des animaux de la ferme
- ... un show de voitures
- ... un concours de chiens
- ... des animations de rue
- ... un festival de BD
- ... des festivals de musique

Vous trouverez tous les détails du programme du marché annuel:

- dans le répertoire communal **Vivre à Jette** distribué dans votre boîte aux lettres à la fin du mois d'août
- sur le site internet de la commune www.jette.be

Déhanchements garantis au festival du Miroir et au Joêrmetfestival

Il est de tradition que, lors du marché annuel, des notes de musique envahissent les rues de Jette. Cette année, vous pourrez swinguer sur la place Reine Astrid ou au parc Garcet où sont organisés respectivement le festival du Miroir et le Joêrmetfestival.

Festival du Miroir

Vous pourrez apprécier Buspassion, Dream-Tek et After Night, entre 16h30 et 19h, sur la place Reine Astrid.

Buspassion donnera le coup d'envoi à 16h30 avec des reprises de morceaux de variété française des années '80. Les swinguants Dream-Tek prendront le relais vers 17h15. Le groupe After Night mettra un terme au Festival du Miroir à partir de 18h. Leur Rythm 'n' Blues brûlant et avec les Blues Brothers comme référence, leur set promet d'être chaud.

Joêrmetfestival

Le Joêrmetfestival constitue un rendez-vous traditionnel de marché annuel. Le festival commence à 14h, dans le parc Garcet, avec l'animation pour enfants Capitaine Winokio. Il s'agit d'une introduction éducative, musicale et humoristique dans le monde fou de Capitaine Winokio.

Freddy Birset est un homme hors norme à la personnalité chaleureuse. Dès 16h, il interprètera à sa manière les plus belles chansons françaises. Vous le verrez, c'est particulier.

Lady Angelina entrera en scène à 18h. Cette "Queen of Drama" interprète des chansons pleines d'amour, de vie et de passion armée d'un revolver et d'un accordéon. Juchée

sur ses bottes de cow-boy rouges, cet ange noir, jouant de sa voix suave, insuffle une ambiance de cabaret et de réalisme qui n'est pas sans rappeler les side-shows des cirques d'antan.

Dès 20h, le Joêrmetfestival s'achèvera sur le chansonnier Rock 'n' Roll Guido Belcanto. Ce chanteur de bistrot des années '50 fut une véritable figure-culte avec ses étranges mélanges d'autodérision et de sentiments. Le chanteur qui a fait des bistrots portuaires, des roses en plastique et du kitsch son univers emballera les Jettois grâce à ses chansons chargées d'émotion.



Les tournois sportifs lors du week-end du marché annuel



Plus de renseignements: service communal des Sports - 02.423.12.97

Vendredi 29 août

TOURNOI DE PÉTANQUE

→ Les boulistes jettois - Boulodrome du parc Garcet (13h30-19h)

PORTES-OUVERTES TENNIS DE TABLE

→ Salle Omnisports (salle II) - avenue du Comté de Jette 3 (19h-22h)

Samedi 30 août

FOOT POUR JEUNES KBVB

→ Stade communal - avenue de l'Exposition 257 (9h-17h)

FOOTBALL JETTOIS CORPORATIFL

→ Centre sportif du Heymbosch - avenue JJ Crocq 52 (9h-19h)

FOOT EN SALLE JL THYS

→ Salle Omnisports (salle I) - avenue du Comté de Jette 3 (9h-18h)

VOLLEY-BALL

→ Salle Omnisports (salle II) - avenue du Comté de Jette 3 (9h-18h)

Dimanche 31 août

BASKET-BALL

→ Salle Omnisports (salle II) - avenue du Comté de Jette 3 (10h-17h)

BADMINTON

→ Salle Omnisports (salle II) - avenue du Comté de Jette 3 (10h-18h)

FOOT POUR JEUNES KBVB

→ Centre sportif du Heymbosch - avenue JJ Crocq 52 (9h-17h)

B.D. JETTE STRIP FESTIVAL

28 & 29.08.2008 → 14 À 18 H

"EXPO 10 ANS STUDIO MAX!"

"Stam & Pilou, Ketjes de Bruxelles": exposition de planches originales de bande dessinée et peintures autour des héros de BD Stam & Pilou.

30.08.2008 → 10 À 18 H

"BD JETTE STRIP"

- "Stam & Pilou, Ketjes de Bruxelles": exposition de planches originales de bande dessinée et peintures autour des héros de bédé Stam & Pilou
- De 10 à 18h séance de dédicaces de De Marck & De Wulf (Studio MAX!), auteurs de la série BD Stam & Pilou et une dizaine de dessinateurs comme Aidans (Tounga), Duchene (Crèvecoeur), Attanasio (Bob Morane, Spaghetti), Chabert (New Byzance), Ersel (Les pionniers du nouveau monde), Speltens (M. 99), Gos (Le Scrameustache, Gil Jourdan) et Henin (Les voyages d'Alix)
- Vente exclusive d'un ex-libris de Walthéry au profit d'une bonne cause
- De 14 à 18h, workshop dessin BD au cœur de l'expo (par Studio Max!)
- Concours Stam & Pilou Look-a-Like (inscription gratuite au stand Studio MAX!).
Premier prix: une journée à Studio MAX! avec visite guidée du studio à Jette et de la Stampilou-route au cœur de Bruxelles (cathédrale Saints Michel et Gudule, place Agora, Galerie de la Reine...), lunch "Gaston la Gaffe" et visite du musée de la bande dessinée
- Présence du shop Stampilou avec des T-shirt, souvenirs, albums exclusifs...
- Tombola de 1€ (au profit du restaurant social L'Ange Gardien) au stand Studio MAX!
Premier prix: une planche originale des aventures de Stam & Pilou
- Plusieurs visites guidées du centre historique de Jette jusqu'à la maison Magritte en parlant des peintres de Jette qui ont marqué la commune, par des guides de Polymnia

- Meet & Greet & Photo avec Stam, Pilou et Papy Fernand
- La roue de la BD "Stampilou"
- Bourse de BD dans les couloirs,
- Bar à l'étage.

Entrée 1€ (à échanger contre une boisson) sauf pour les membres du club Stampilou sur présentation de la carte de membre.

31.08.2008 → 14 À 18 H & 01.09.2008 → 10 À 18 H

"EXPO 10 ANS STUDIO MAX!"

"Stam & Pilou, Ketjes de Bruxelles": exposition de planches originales de bande dessinée et peintures autour des héros de bédé Stam & Pilou.

Toutes les activités ont lieu à la Salle communale des Fêtes (place Cardinal Mercier 10). Renseignements: 02.423.13.57.

Une organisation de Studio Max! en collaboration avec le collège des bourgmestre et échevins et le Cercle des Collectionneurs jettois.



Vente de jouets pour la bonne cause Laissez parler votre coeur

Le 1er septembre, lors du marché annuel, l'asbl Angkor-Aurore vendra des jeux, des jouets et des livres en faveur de familles cambodgiennes. Les bénéfices serviront à assurer l'éducation des enfants.

Si vos enfants possèdent des jeux, des jouets et des livres (en bon état) que vous êtes prêts à céder pour une revente en faveur d'une bonne cause, n'hésitez pas à prendre contact avec l'asbl Angkor-Aurore, la dernière semaine du mois d'août, afin de fixer un rendez-vous pour les déposer. Vous pouvez également les apporter le jour même au stand de l'asbl Angkor-Aurore dans la rue Werrie (devant le café Central), de préférence en matinée.

L'asbl jettoise Angkor-Aurore s'investit déjà depuis des années pour les enfants défavorisés du Cambodge. Vous trouverez, sur le site internet, toutes les informations sur leurs actions.

Cette vente de jouets donnera une seconde vie à des objets qui sont peut-être délaissés et constitue une belle occasion de poser un petit geste de solidarité.



**VENTE DE JOUETS
de l'asbl Angkor-Aurore
en faveur des enfants du
Cambodge**

**le 1er septembre 2008
rue Werrie (devant le café
Central)**

**asbl Angkor-Aurore:
www.angkor-aurore.org
0472.970.317 - 02.460.38.67**

13 et 14 septembre 2008 Fête à la Ferme pour Enfants

Familles, bons vivants et amateurs de nature apprécieront la traditionnelle fête de la Ferme pour Enfants les 13 et 14 septembre. De nombreuses activités, pour les petits et les grands, figurent au programme: balade en attelage ou à poney, spectacles de clowns, mat de cocagne,... Vous pourrez apprécier durant tout le week-end des produits artisanaux fabriqués à la ferme-même ou participer à un atelier de fabrication de pain pendant que les enfants se feront grimper ou pêcheront des canards. Une sortie rêvée pour toute la famille.

Fête à la Ferme pour Enfants Thème: le fantastique

13 et 14 septembre 2008 de 11 à 18h
à la Ferme pour enfants
(petite rue Sainte-Anne 172)

Renseignements: 02.479.80.53



Des graffeurs à De Wand pour la plus grande fresque d'Europe

La première moitié du plus grand graffiti d'Europe a été réalisée par une soixantaine d'artistes à l'arrêt de tram De Wand. La force motrice qui a poussé ce gigantesque projet artistique est un Jettois: Gaëtan Tarantino. L'asbl Tarantino a répondu à un appel à projets lancé l'été dernier par le ministre bruxellois de la Mobilité Pascal Smet pour le rafraîchissement de cette station. Une splendide fresque de graffiti orne donc désormais De Wand.

Ce vieil arrêt de tram, vestige de l'Expo '58, avait un

besoin urgent d'être relooké. Les 4.500 m² de murs de béton sont maintenant particulièrement colorés grâce aux talents des artistes-graiffeurs. Tout s'est déroulé dans un climat de concertation, de sorte que le résultat présente un ensemble harmonieux. Avec le "Voyage" comme thème central, les dessins permettent aux usagers de rêver un petit peu en attendant leur tram.

La force motrice derrière cette plus grande fresque graffiti d'Europe est le Jettois Gaëtan Tarantino

Ce magnifique projet, au terminus de la ligne 19, n'est pas un ballon d'essai pour Tarantino et ses comparses. Ils ont notamment travaillé sur le mur du site Essegem pendant leur annuelle Mixture urbaine. Cette initiative, sans temps mort car ils graffent 24h/24, requiert cependant beaucoup plus de coordination.

Le résultat, puissant, prouve que le graffiti est un art à part entière. Il a pourtant souvent mauvaise réputation à cause des tags sauvages qui fleurissent un peu partout. De vrais artistes font partie du groupe qui a réalisé la fresque. Leurs efforts ont été rétribués grâce à un subside de 48.500 EUR. Ajoutons que l'asbl ne se préoccupe pas uniquement du côté esthétique du graffiti, elle pense aussi à l'environnement. Les milliers de bombes aérosols utilisées respectaient la couche d'ozone. Le projet prouve qu'il y a encore de nombreux jeunes qui veulent s'investir pour un environnement beau et sain.



Retro-Jette rassemble de magnifiques ancêtres

Un défilé d'oldtimers a parcouru les rues de Jette le vendredi 15 août, à l'occasion de l'Assomption. Après une balade d'une centaine de kilomètres à Jette et aux alentours débutée sur la place Reine Astrid, les voitures anciennes sont arrivées en début d'après-midi sur la place Cardinal Mercier. Les amateurs de belles carrosseries ont pu s'en mettre plein la vue à l'ombre de l'église Saint-Pierre. Une Fiat de 1928, une Triumph venue en droite ligne des Etats-Unis, une gigantesque Buick,... Il y en avait pour tous les goûts parmi les 37 voitures participantes. Pendant que les curieux se pressaient le long des véhicules, on pouvait entendre les heureux propriétaires parler de leur voiture avec passion.

Sous un soleil bien présent, cette organisation de l'asbl "Sport à Jette" présidée par Eric Schuermans, de l'échevin des Animations Bernard Lacroix et de l'échevin des Sports Benoît Gosselin fut un franc succès.

Rendez-vous l'année prochaine?



Fête de quartier A la Bonaventure

Dimanche
7 septembre 2008
de 11h à 17h

Les riverains de la rue Bonaventure se réuniront le dimanche 7 septembre à l'occasion d'une grande fête de quartier avec un buffet, un concert et des animations pour jeunes et moins jeunes. Rendez-vous à l'école Dieleghem, rue Bonaventure 16.

Renseignements:
alabonaventure@gmail.com

8^{ème} Brocante Rue Vanderborght

Samedi
20 septembre 2008
de 8h à 19h

La 8^{ème} brocante de la rue Vanderborght aura lieu le samedi 20 septembre. Vous aimez fouiner à la recherche d'articles uniques? Faites donc un saut à la rue Vanderborght. Vous avez vous-même des objets à vendre? Un emplacement coûte 10 EUR.

Renseignements:
Pierre Dewaels - 0477.974.311



Cours de promotion sociale J.-L. Thys A fond les langues

Un examen de néerlandais en perspective? Besoin de rafraîchir vos connaissances en anglais? Envie de parler une autre langue? Un nouveau hobby pour la rentrée?

L'enseignement de Promotion sociale propose une vaste gamme de formations organisées selon un horaire généralement compatible avec une activité professionnelle, en journée ou en soirée (voir l'annonce ci-contre).

A Jette, les Cours communaux de Promotion sociale J.-L. Thys, organisés sous l'égide de l'échevin de

l'Enseignement Merry Hermanus, dispensent des cours de langues que vous pouvez suivre:

- le soir: de 18h30 à 21h40
- le jour: le matin ou l'après-midi

Débutant ou disposant déjà de connaissances de base, vous y trouverez un groupe de votre niveau. Un test d'évaluation est effectué au moment de l'inscription.

Renseignements: Cours communaux de Promotion sociale J.-L. Thys - rue Essegem 101 - tél.: 02.427.07.57.

école JLT **COURS COMMUNAUX DE PROMOTION SOCIALE J.L. THYS**
Rue Essegem 101 à 1090 Jette - Tél./fax : 02/427.07.57
e-mail : promsoc.jlthys@jette.irisnet.be

EN SOIRÉE Les lundis et mercredis ou les mardis et jeudis de 18h30 à 21h40	NÉERLANDAIS - ANGLAIS - ESPAGNOL - HABILLEMENT
EN SOIRÉE Les mercredis de 18h30 à 21h40	ALLEMAND - ITALIEN
EN SOIRÉE les mardis 18h30 à 21h40 (niv.1) Les jeudis de 18h30 à 21h40 (niv.3)	CHINOIS
EN JOURNÉE Les lundis et mercredis de 14h à 17h10 ou les lundis et vendredis de 9h à 12h10 ou les mardis et jeudis de 13h à 16h10	NÉERLANDAIS élémentaire et moyen
EN JOURNÉE Les lundis et mercredis de 14h à 17h10	FRANÇAIS pour nouveaux arrivants

**INSCRIPTIONS : LUNDI 25, MARDI 26, MERCREDI 27 ET JEUDI 28 AOÛT 2008 DE 16 À 20H
À PARTIR DU 1 SEPTEMBRE 2008 DU LUNDI AU JEUDI DE 9 À 11H ET DE 18 À 20H
ACCÈS : STIB (18, 19, 49, 51, 53, 94 ET MÉTRO PANNINENHUIS) OU TRAIN (GARE DE JETTE)**

Editeur responsable : Hervé Doyen, Bourgmestre - chaussée de Wemmel 100 - 1090 Jette

Un nouvel atelier d'art ouvre ses portes à Jette

Le 21 septembre 2008, "L'anARTiste", un nouvel atelier de peinture, libre de toute contrainte ouvrira ses portes dans un lieu dont les dimensions permettront à chacun de laisser parler son imagination.

Hughes Renier, qui a donné cours pendant plus de 10 ans au Centre culturel de Jette, y proposera différents cours, pour néophytes et amateurs avertis.

Cours "Paysage architectural"

Pouvoir transmettre l'émotion suscitée par un paysage, un morceau d'architecture, un objet, un coin de verdure... est le but principal de ce cours. La composition d'un dessin, son équilibre pictural, le travail des couleurs sont autant de recherches personnelles que l'on peut guider.

- Quand? Le lundi de 14h à 17h ou de 19h à 22h
- Prix pour 15 séances de 3h: 140 EUR

Cours de croquis d'après "Modèle vivant"

Il s'agit d'un cours destiné à l'acquisition d'un trait personnel par le biais de l'observation rapide de poses courtes. Différentes techniques sont utilisées: fusain, pastels, encre de Chine au pinceau ou aux calames, sanguines, encres, aquarelles,...

- Quand? Le mardi de 19h à 21h30, le mercredi de 13h30 à 16h ou de 18h à 20h30

- Prix pour 15 séances de 2h30 avec modèle: 155 EUR

Cours "Orientation picturale"

Ce cours est destiné aux personnes ayant déjà acquis une très bonne expérience. Les sujets de recherche sont apportés par les participants eux-mêmes. Un modèle pose une séance sur deux. Techniques libres.

- Quand? Le mardi de 14h à 17h
- Prix pour 15 séances de 3h: 147 EUR



Atelier "L'anARTiste"
rue Paul Michiels 50
Renseignements : 02.476.08.64
email: rbastin@skynet.be - www.hughesrenier.be

Vous rêvez de devenir musicien, danseur ou comédien ?

ACADEMIE DE JETTE
• G.H. LUYTGAERENS •

THÉÂTRE
à partir de 8 ans
Ateliers Spectacles

MUSIQUE
Ateliers d'éveil musical
des 4 ans
Instruments Chant
à partir de 7 ans
Ensemble Instrumental
Histoire Ecriture

DANSE
Classique
à partir de 6 ans
Contemporaine
à partir de 7 ans
Modern Jazz
à partir de 10 ans

INSCRIPTIONS
en septembre 2008
du lundi au vendredi
de 16h30 à 19h
le mercredi à partir de 15h

Rue du Saule, 1
1090 JETTE
02 426 35 56

Académie communale de musique G.H. Luytgaerens
rue du Saule 1 - tél. 02.426.35.56

Inscriptions :
en septembre 2008, du lundi au vendredi de 16h30 à 19h, sauf le mercredi à partir de 15h

chant. La liste des instruments parmi lesquels les musiciens en herbe peuvent effectuer leur choix est impressionnante : du piano au violoncelle, de la flûte traversière au trombone, en passant par l'orgue et les percussions. La musique de chambre et les ensembles instrumentaux (piano, guitare/corde, cuivres/bois) ne sont pas oubliés.

Du côté du théâtre, les futurs comédiens, enfants ou adultes, peuvent s'essayer à l'art dramatique, à la déclamation et à la diction. La danse classique, la danse contemporaine et le modern jazz figurent également au programme des cours dispensés par l'académie.

L'académie communale de musique G.H. Luytgaerens peut vous aider à réaliser votre rêve. Elle offre une variété de cours pour enfants, adolescents et adultes. Des professeurs spécialisés, motivés et motivants donnent des cours de musique instrumentale et vocale, de théâtre et de danse, ainsi que des cours théoriques.

L'académie de Jette propose des ateliers d'éveil musical dès l'âge de 4 ans. Vient ensuite, à partir de 7 ans, l'apprentissage des instruments et du

Programme Antenne inter-universitaire

L'Antenne interuniversitaire propose des conférences tous publics. Celles-ci traitent de sujets diversifiés, liés à la politique, l'histoire, les arts, la sociologie, le monde médical, etc.

Jeudi 9 octobre 2008 à 14h30

René Dalemans, licencié-agrégé en Histoire de l'Art et Archéologie

"Léopold Ier, le Fondateur"

(place Cardinal Mercier 10)

Entrée: 4 EUR par conférence

Renseignements: service de la Communauté française - Sylvie Allentin - 02.423.13.53.

Vous trouverez le programme détaillé de la saison 2008-2009 de l'Antenne interuniversitaire dans le Jette Info d'octobre.

Musique tropicale au thé dansant des seniors

Dans le cadre des manifestations organisées pour le marché annuel, un concert de musique tropicale, suivi d'un thé dansant, aura lieu le samedi 30 août, dans l'après-midi. Germain & Moune a Case et DJ Bob créeront une ambiance méridionale sous un chapiteau installé sur la place Reine Astrid.



Germain est originaire de la Martinique. Avec son groupe Moune a Case, il joue un jazz tropical tout simplement irrésistible. Cette formation multiculturelle improvise les plus belles mélodies à la trompette, à la guitare, à la basse et aux congas.

Après les sonorités ensoleillées de Germain & Moune a Case, DJ Bob enchaînera. Ce dernier nous emmènera dans un voyage dans le passé avec une collection de vieux tubes. Son style unique pétille dans un set de DJ plein d'ambiance, d'énergie et de joie de vivre. A bientôt donc, pour une fête épatante.

30.08.2008 / Musique tropicale et thé dansant
 - Germain & Moune a Case (12h30-13h30) - DJ Bob (14h-18h))
 Place Reine Astrid - Entrée libre (pas de réservation)

Noces d'or ou centenaire? Cela se fête!

Si vous souhaitez que la commune de Jette vous aide à donner plus d'éclat à cette belle fête, contactez Claire Vandevivere, officier de l'Etat civil (02.423.12.16) ou le service communal de l'Etat civil (chaussée de Wemmel 100 à Jette - tél. 02.423.12.70).

Félicitations...

... aux époux **Moentack-Van Millis**. Ils ont célébré leurs noces d'or le 12 juillet 2008.

... aux époux **Aubry-Morsoletto**. Ils ont célébré leurs noces d'or le 19 juillet 2008.

... aux époux **Buelens-De Geyndt**. Ils ont célébré leurs noces de diamant (60 ans) le 9 août 2008.

Au programme pour les seniors...

Judi 25 septembre 2008 à 14h30

Thé-dansant

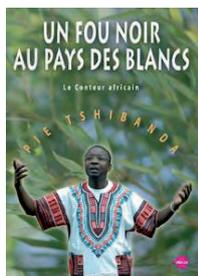
Ce thé-dansant est organisé en collaboration avec le moniteur du cours de danses de salon qui se donne pour les seniors tous les mardis à Jette. La sonorisation et l'ambiance musicale seront assurées par Papy Aldo. Ambiance garantie!

En la salle communale des Fêtes (place Cardinal Mercier 10)

Entrée: 5,50 € comprenant les boissons et une pâtisserie.

Mercredi 15 octobre 2008 à 14h

Spectacle "Un fou noir au pays des Blancs" suivi d'une grande fête africaine



Dépayement, découverte d'une autre culture, ambiance musicale rythmée seront au rendez-vous de cet après-midi qui débutera par le spectacle "Un fou noir au pays des Blancs" du conteur congolais Pie Tshibanda (une production de la Charge du Rhinocéros). Il y relate, avec humour et sensibilité, l'histoire de son exil du Congo vers la Belgique. Les paroles de Pie vous toucheront car elles mettent en évidence la méfiance que peut nous inspirer la différence. Ce spectacle, soutenu par la Ligue des droits de l'homme, a déjà fait fureur un peu partout en Belgique.

Après une petite pause, vous assisterez à un exposé sur le quartier du "Matongé" de la Porte de Namur. L'ambiance musicale prendra ensuite le relais avec la célèbre rumba congolaise, le zouk soukouss et un répertoire de divers styles de musique africaine.

En la salle communale des Fêtes (place Cardinal Mercier 10)

Entrée: 19 € comprenant spectacle, exposé culturel, boissons et collation.

Réservations pour le spectacle et le thé-dansant:

Dès à présent, auprès du service des Seniors de l'administration communale - chaussée de Wemmel 100 (bureau 047 - entresol). Les mardi, mercredi de 9h à 11h30. Le jeudi entre 13h30 à 15h45 (sauf en juillet et août). **Pas de réservations les lundis et vendredis. Pas de réservations du 4 au 15 septembre.** Possibilité de paiement sur le compte 000-0025741-36 de la commune de Jette après réservation téléphonique au 02.423.12.66.

Devoir de mémoire

Rescapé du camp d'Auschwitz en visite à l'école Jacques Brel

Le 16 juin dernier, le baron Paul Halter, rescapé du camp d'Auschwitz, s'est rendu à l'école Jacques Brel. Sa rencontre avec les élèves de 5ème et 6ème primaire a ouvert les yeux des jeunes sur les atrocités commises en Europe il y a une soixantaine d'années.

Paul Halter a aujourd'hui 87 ans. Pendant la Seconde Guerre mondiale, il était résistant. Lorsqu'il a retracé son parcours devant les élèves de l'école Jacques Brel, sa voix ne pouvait se départir d'une forte émotion. Il a raconté sa vie dans le camp d'Auschwitz, sa rencontre avec un mineur polonais qui l'a aidé, ainsi que l'extermination de ses parents.

Les enfants ont écouté son récit avec attention. Ils ne se sont pas privés de poser des questions, surpris et impressionnés lorsque Paul Halter a relevé sa manche pour leur montrer son bras tatoué d'un numéro de prisonnier.

Cette visite, organisée à l'initiative de l'échevin de l'Enseignement francophone Merry Hermanus, a fait entrevoir aux jeunes pré-adolescents les atrocités et la cruauté du régime nazi. Une barbarie que les élèves de l'école Jacques Brel ne veulent jamais connaître. Une barbarie qui s'est déchaînée... il n'y a pas si longtemps que cela, finalement!



expo 58 avant - après

Le patrimoine de Bruxelles Nord-Ouest depuis la Seconde Guerre Mondiale

A l'aide de nombreux documents, de photos et de souvenirs, le Centre Culturel de Jette présente l'ambiance de l'année 58, dans une manifestation organisée à l'Abbaye de Dieleghem.

Mobilier, plans, peintures et sculptures évoquent l'impact de cette exposition universelle sur le style architectural de Bruxelles Nord-Ouest. Une attention toute particulière est accordée à la part que les artistes jettois prirent dans cette aventure esthétique et aux modifications urbanistiques apportées au paysage jettois par le tracé de grandes avenues vers le plateau du Heysel.

Expo 58 avant - après

à l'Abbaye de Dieleghem (rue Tiebackx 14) accessible du 23 août au 21 septembre 2008

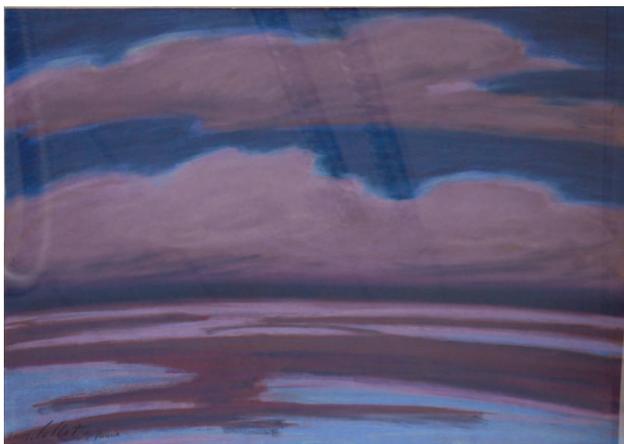
de 10 à 12h et de 14 à 17h - WE de 10 à 18h - fermé le lundi

Infos: 02.479.00.52 - dominiquevaneycke@skynet.be

Avec le soutien de la Direction des Monuments et Sites de la Région de Bruxelles-Capitale
et la collaboration de ACBNO asbl et de la commune de Jette



Jecta expose



Cela fait déjà plus de 60 ans que le cercle d'art Jecta fut fondé à Jette. Depuis lors, Jecta organise régulièrement des expositions dans notre commune. Vous pourrez apprécier leur 63^{ème} exposition, du 6 au 14 septembre, dans la salle communale des Fêtes.

Vous pourrez y découvrir différentes formes artistiques telles que le dessin, la peinture et la sculpture. Les oeuvres des membres de Jecta Louis Collet, Elsa Jacquy, Georges Pétré, Godelieve Simons, Robert Thisens et Marcel Verhostadt s'y mêleront aux sculptures de Jean Goor ainsi qu'aux gravures et aux dessins de Georges Seconde, tous deux invités par Jecta. L'oeuvre du peintre-dessinateur Louis Collet (illustrée ci-dessus) viendra enrichir, à la demande de l'administration communale, le patrimoine culturel de la commune de Jette.

Le cercle d'art Jecta profitera de cette exposition pour rendre hommage au peintre jettois Jan Verdoodt (1908-1980), à l'occasion du 100^{ème} anniversaire de sa naissance.

Vous serez peut-être touché(e), lors de cette expo, par l'oeuvre d'un illustre inconnu.

Après tout, l'art tourne autour de l'émotion, plus qu'autour de la célébrité.

63^{ème} exposition du cercle d'art Jecta

En la salle communale des Fêtes (place Cardinal Mercier 10)

Du 6 au 14 septembre 2008

Du mardi au samedi de 14h à 18h

Dimanche de 10h à 13h et de 14h à 18h

Vernissage le 5 septembre de 19h à 21h

Renseignements: Georges Pétré - tél.: 02.427.73.07

6 septembre 2008

Les Smooth Sofa fêtent la sortie de leur démo

Après un passage remarqué à Fiestajet et une prestation appréciée lors du Parcours d'Artistes 2008, le groupe pop & folk Smooth Sofa revient à Jette le 6 septembre.

Ce samedi, les Smooth Sofa se produiront au centre Armillaire à l'occasion de la sortie de leur nouveau CD démo. Cette initiative de l'échevin de la Communauté française Paul Leroy et de l'échevine de la Communauté flamande Brigitte De Pauw sera une fête musicale rythmée par des morceaux féériques et mélancoliques.



**Smooth Sofa Concert pour la sortie de leur démo
le 6 septembre à 20h**

au centre Armillaire (bd de Smet de Naeyer 145)

Entrée: 5 EUR + démo gratuite

**Renseignements: www.myspace.com/smoothsofa
02.423.13.73.**

Fête de la Communauté française

Rallye « Chantons français ! »

Le samedi 27 septembre 2008, à l'occasion de la fête de la Communauté française, le rallye « Chantons français ! » passe à Jette... et c'est gratuit. Ce rallye de concerts dédiés à la chanson française s'invite dans les cafés-théâtres bruxellois.

« Chantons français ! » vous entraîne dans une vingtaine de lieux où convivialité et découverte artistique vont de pair, au travers d'une programmation mêlant des révélations belges, des surprises francophones et des artistes dont la cote d'amour auprès du public ne cesse de grandir. Sur tous les rythmes, le français s'y chante avec humour, révolte ou poésie parfois, avec sensibilité et vitalité toujours.

Laissez-vous guider par des enchanteurs. Le programme complet est disponible dans tous les lieux participants et sur le site www.labiennale.be.

En concert à Jette pour le rallye « Chantons français ! »

La Zensation de Jean-Louis Daulne



Nous connaissons Jean-Louis Daulne pour son impeccable énergie scénique, pour ses multi-rythmes et ses sons, pour ses musiques de film ou encore ses publicités. Aujourd'hui, Jean-Louis nous revient différent...

Ces deux dernières années l'ont amené à voyager dans de lointaines contrées comme l'Inde, l'Amazonie, les USA, le Mexique ou encore l'Equateur où il s'est imprégné de diversités. C'est surtout son voyage en Inde-Radjasthan qui l'a transcendé. La recherche du bien-être personnel et de la paix intérieure a influencé sa manière d'apprécier les gens, d'appréhender la musique et la relation que le public pourrait avoir avec elle.

Jean-Louis Daulne, empreint de cette « zen attitude », propose ici un concept inédit de concert qui sera dans le même temps la base créative de son cinquième album. Fort de cette nouvelle énergie, il nous offre une idée originale en harmonie avec l'être : écouter ses concerts « couché » après avoir laissé son stress au vestiaire !

Ce sont alors tous nos sens qui sont à l'écoute et pas simplement nos oreilles. Le public allongé s'adoucît les moeurs par le biais des vibrations sonores, de la quadriphonie, de la thérapie des couleurs, des senteurs diffusées, de l'atmosphère... et parmi toutes ces sensations, c'est le désir de promouvoir le bien-être qui prime.

La Zensation de Jean-Louis Daulne

le 27 septembre 2008, pour quatre fois 40 minutes de concert (heures à déterminer - information disponible en septembre au Centre culturel de Jette, tél. 02.426.64.39) au Centre Armillaire (bd de Smet de Naeyer 145)

Renseignements : Centre culturel de Jette - 02.426.64.39

Ciné-club Soukiraiï

« La graine et le mulet » d'Abdel Kechiche



Sète, le port. Monsieur Beiji, la soixantaine fatiguée, se traîne sur le chantier naval du port dans un emploi devenu pénible au fil des années. Père de famille divorcé, s'attachant à rester proche des siens, malgré une histoire familiale de ruptures et de tensions que l'on sent prêtes à se raviver et que les difficultés financières ne font qu'exacerber, il traverse une période délicate de sa vie où tout semble contribuer à lui faire éprouver un sentiment d'inutilité. Une impression d'échec qui lui pèse depuis quelque temps, et dont il ne songe qu'à sortir en créant sa propre affaire : un restaurant. Seulement, rien n'est moins sûr, car son salaire insuffisant et irrégulier est loin de lui offrir les moyens de son ambition. Cela ne l'empêche pas d'en rêver, d'en parler, en famille notamment. Une famille qui va peu à peu se souder autour d'un projet, devenu pour tous le symbole d'une quête de vie meilleure. Grâce à leur sens de la débrouille, et aux efforts déployés, leur rêve va bientôt voir le jour... Ou presque...

Projection du film « Slam, ce qui nous brûle » et débat

le vendredi 5 septembre 2008 à 20h au Centre Armillaire (bd de Smet de Naeyer 145)

Entrée libre

Renseignements : Centre culturel de Jette - 02.426.64.39

Soirée cinéma gratuite « Slam, ce qui nous brûle » de Pascal Tessaud

Le projet Interquartier organise une soirée cinéma axée sur le slam, poésie urbaine, avec la projection du film-documentaire « Slam, ce qui nous brûle » de Pascal Tessaud.

Il s'agit d'un voyage au cœur de la scène slam française, entre Saint-Denis, Paris, Roubaix et Rennes. Une génération hétéroclite et spontanée s'y réunit pour déclamer en public des textes expurgant ses cicatrices intimes et sociales, son mal de vivre ou ses rêves. Inventivité, humour et énergie sont au rendez-vous.

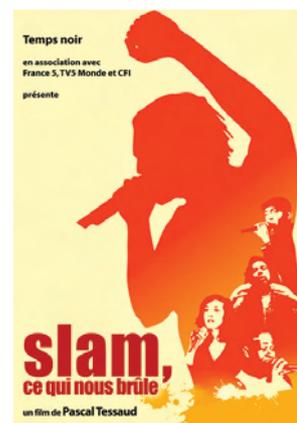
Le film sera suivi d'un débat pendant lequel le projet Interquartier présentera le prochain Slammarathon qui aura lieu en octobre 2009. Bienvenue à toutes et à tous, langues pendues ou non.

Projection du film « Slam, ce qui nous brûle » et débat

le vendredi 5 septembre 2008 à 20h

au Centre Armillaire (bd de Smet de Naeyer 145)

Entrée libre - Renseignements : Centre culturel de Jette - 02.426.64.39



Les familles jettoises sous la loupe

Quels sont les besoins des familles jettoises ? Qui mieux que les familles elles-mêmes pourrait répondre à cette question ? Voilà pourquoi le conseil consultatif de la Petite Enfance et de la Famille a décidé d'organiser une grande enquête portant sur les préoccupations et les attentes des ménages avec enfants. Les résultats de cette enquête permettront aux autorités jettoises de mettre en oeuvre des projets destinés à améliorer la qualité de vie des familles dans notre commune.

Dès son installation en décembre 2006, le collège des bourgmestre et échevins a décidé de placer la famille en général et la petite enfance en particulier au centre de son action. Dans le cadre de la politique initiée par l'échevine de la Petite Enfance et de la Famille Claire Vandevivere, il a été décidé de créer un conseil consultatif autour de cette double compétence.

D'abord la petite enfance...

Placé sous la présidence de Fadoua Guinou, ce conseil consultatif a pour objectif de mener une réflexion sur le monde de la petite enfance et de la famille, en concertation avec les acteurs de terrain et les personnes concernées. Il s'agit de cerner les besoins non satisfaits et de trouver les moyens de les rencontrer. Le conseil est amené à émettre des avis et à formuler des recommandations au conseil communal afin de permettre la mise en oeuvre de projets concrets. L'information aux familles (et tout spécialement aux parents) fait également partie des priorités.

Dans le prolongement des actions menées à bien au cours de la législature précédente, l'attention des membres du conseil consultatif s'est d'abord portée sur la petite enfance où des besoins urgents se faisaient sentir, notamment en raison d'un manque criant de places dans les milieux d'accueil pour les tout-petits. Avant 2006, on avait ainsi assisté à la création de la maison d'accueil de l'enfance Pouf et Caroline et à l'augmentation du nombre de places aux préguardiennats "La Ribambelle" et "Boule et Bill". Trois nouveaux projets déboucheront prochainement sur la création de structures d'accueil supplémentaires.

A noter que les jeunes parents avaient pu faire entendre leur voix à l'occasion d'une enquête sur l'encadrement, l'éducation et les loisirs des petits enfants, enquête dont les résultats ont donné naissance aux projets qui se concrétisent aujourd'hui.

... Ensuite la famille

La commune souhaite maintenant élargir le débat en se penchant sur les besoins de l'ensemble des familles jettoises. Elle ne veut certes pas se substituer au rôle capital des parents, mais leur apporter un soutien pour leur permettre de guider au mieux leur famille. Le coup d'envoi de cette nouvelle dynamique a été donné début 2008 par l'organisation d'un grand concours de photos pour les familles, concours qui nous a livré quelques beaux clichés de visages souriants dans un cadre jettois.

Parallèlement, le conseil consultatif s'est attelé à la rédaction d'un questionnaire qui permettra à toutes les familles jettoises qui comptent au moins un enfant de 0 à 18 ans d'exprimer les préoccupations et les attentes que la commune pourrait prendre en compte. Les résultats de cette enquête guideront les autorités jettoises dans les choix à opérer pour diversifier l'offre de services aux familles.

L'enquête sur la famille jettoise est publiée en double page centrale de ce Jette Info. Il vous suffit de la retirer du journal, de la compléter et de la faire parvenir à l'administration communale. Plus le nombre de réponses sera élevé, plus l'enquête sera représentative. N'hésitez dès lors pas à prendre quelques minutes pour la compléter. Il y a de beaux prix à gagner.

Vers une politique communale intégrée pour l'enfance

Bonne nouvelle pour Jette : notre commune bénéficiera durant deux ans d'un accompagnement du Centre d'Expertise et de Ressources pour l'Enfance (CERE) pour mener à bien les projets qu'elle a introduits dans le cadre de la recherche-action DiversCités. Grâce à cet appel à projets, le CERE souhaite favoriser une politique coordonnée de l'enfance afin de contribuer par des projets cohérents à renforcer l'équité, l'accessibilité, la diversité et la qualité des services à l'enfance. Il s'agit de lutter contre la spécialisation à outrance des services qui réduit les possibilités d'échanges entre enfants venant de familles différentes.

Les projets jettois sélectionnés concernent, d'une part, des actions en vue de renforcer le lien entre parents et accueillants à l'école Jacques Brel et, d'autre part, la mise en place d'un accueil ponctuel des jeunes enfants dans un préguardiennat.

Photo de familles

Une enquête sur la famille jettoise... Mais qui sont les familles jettoises ? Une chose est certaine : chacune d'entre elles est unique. Cela n'empêche qu'un petit détour du côté des statistiques nous permet d'établir le profil de la famille jettoise type... sans aucune prétention.

Papa et maman sont mariés, ils ont 1 ou 2 enfants. Tel est le profil (très classique) du noyau familial le plus courant à Jette.

Plus précisément, les chiffres nous apprennent que notre commune compte 5.376 familles avec au moins 1 enfant mineur (au 30 mai 2008). 4.091 d'entre elles, soit 76 %, ont 1 ou 2 enfants. 1.144 familles, soit 21 %, se composent de 3 ou 4 enfants. Il reste donc 3 % des familles avec 5 enfants ou plus. La palme revient à une famille de 10 enfants.

Parmi les familles avec enfant(s), 3.374 (63 %) reposent sur un couple marié. Les autres sont des familles monoparentales ou avec un couple non marié. 65 % des familles monoparentales, soit 1.155 familles, sont des mamans seules avec enfant(s).



Enquête sur la famille jettoise

Vous souhaitez participer au tirage au sort et peut-être gagner l'un des prix offerts par la commune de Jette ?

Vous aimeriez être informé(e) des initiatives en matière de famille (conférence, événements, etc.) ?

Alors, merci de compléter vos coordonnées ci-dessous.

Vos coordonnées seront traitées distinctement du questionnaire.

Vos réponses seront traitées en toute confidentialité.

Parlez-nous de votre famille !

Chers parents, chères familles,

La petite enfance, la jeunesse, la famille sont plus que jamais une priorité à Jette. Le Conseil consultatif de la Petite Enfance et de la Famille souhaite mener une vaste enquête, ciblée sur votre expérience de famille. Il s'agit de vous écouter, de cerner vos besoins en tant que famille, afin de pouvoir rencontrer au mieux vos attentes.



Comment gagner un cadeau ?

Si votre famille compte au moins un enfant de 0 à 18 ans, merci de répondre au questionnaire et de le renvoyer **pour le 15 octobre 2008 au plus tard** à l'administration communale de Jette - service Petite Enfance et Famille - chaussée de Wemmel 100 à 1090 Jette - ou de le déposer dans l'urne à l'accueil de La Maison communale.

Les résultats de l'enquête seront présentés dans le cadre d'une journée spéciale dédiée à la famille, organisée en 2009. **Toutes les familles qui auront répondu au questionnaire pourront participer gratuitement au tirage au sort et gagner de beaux prix !**

D'avance, un tout grand merci de bien vouloir prendre quelques minutes pour nous fournir des renseignements qui nous seront très précieux.

Claire Vandevivere

échevine
de la Petite Enfance
et de la Famille

Fadoua Guinou

présidente du Conseil consultatif
de la Petite Enfance
et de la Famille

Hervé Doyen

député - bourgmestre

Nom/Prénom:

Adresse:

Code postal:1090..... Localité:Jette.....

Adresse e-mail:



Avez-vous (eu) des préoccupations dans votre famille* ?

- Pour vos enfants de 0 à 3 ans :** **oui**
- Trouver un milieu d'accueil: oui non
 - Trouver une halte garderie : oui non
 - Trouver des activités pendant les vacances: oui non
 - Autre :

- Pour vos enfants de 3 à 6 ans :** **oui**
- Trouver une école maternelle: oui non
 - Trouver des activités extra-scolaires: oui non
 - Trouver des activités pendant les vacances: oui non
 - Autre :

- Pour vos enfants de 6 à 12 ans :** **oui**
- Trouver une école primaire : oui non
 - Trouver des activités extra-scolaires: oui non
 - Trouver des activités pendant les vacances: oui non
 - Autre:

- Pour vos adolescents de 12 à 18 ans :** **oui**
- Trouver une école secondaire: oui non
 - Trouver des activités extra-scolaires: oui non
 - Trouver des activités pendant les vacances: oui non
 - Autre :

- Pour vos jeunes de plus de 18 ans :** **oui** **non**
- Si oui, lesquelles:

Comment se compose votre famille* ?

(personnes vivant sous le même toit)

- Papa: oui non
- Maman: oui non
- Famille mono-parentale: oui non
- Famille recomposée: oui non
- Combien d'enfants avez-vous ?
- Quel âge ont vos enfants ?

- Papa travaille: oui non
- Maman travaille: oui non
- Travaillez-vous? en journée en soirée le week-end la nuit autre



* mettre une croix dans les concernées

Les thèmes suivants vous préoccupent-t-ils ?

non un peu beaucoup

La santé

la maladie			
le handicap			
l'alimentation			
le sommeil			
le stress			
la cigarette			
l'alcool			
la drogue			
la sexualité			

La famille

l'organisation quotidienne			
le divorce			
la garde alternée			
l'autorité			
l'habillement			
l'argent de poche			

L'école

les retards scolaires			
la lecture / l'orthographe			
le calcul / les maths			
le choix de l'école			
le choix des études			
la gestion des devoirs			
les contacts avec les professeurs			

Les loisirs

la télévision			
l'ordinateur			
les jeux vidéos			
le sport			

La société

la violence / l'agressivité			
le racisme			
la sécurité dans les rues			
les sorties en discothèque			
l'alcool et la drogue			
le mal-être de l'enfant			

Autres

Consultez-vous?

jamais parfois souvent

la brochure de la Petite Enfance et de la Famille			
le journal mensuel Jette Info			
le site internet de la commune			

Quelles informations faudrait-il y ajouter?



Pensez-vous être bien informé(e)s des services pour votre famille dans la commune ?

oui non

Comment répondre à vos préoccupations ?

- organiser des conférences / débats
- organiser des réunions avec d'autres parents et professionnels afin d'y échanger vos idées et préoccupations
- réaliser une brochure informative
- autre

En général, quel soutien attendez-vous de la commune pour votre famille?

.....

.....

.....

.....

.....

Que souhaitez-vous voir comme activités lors de la fête de la famille ?

.....

.....

.....



Commentaires

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

Encore un tout grand merci pour votre collaboration!